

---

# Les élèves intellectuellement précoces

Comprendre, repérer, aider

Inspection ASH Ile de La Réunion  
Dossier documentaire et pédagogique

---



---

# Préambule

---

Depuis la rentrée 2011, un poste de *réfèrent académique EIP* a été créé, rattaché à la circonscription ASH de Saint Denis 4.

Mme Hubert Sandrina, nommée sur ce poste, peut intervenir dans les circonscriptions, établissements, pour des formations (animations pédagogiques, conférences pédagogiques, ateliers ...), aider à la mise en place et au suivi des aménagements, proposer un protocole d'accompagnement de la scolarité des élèves intellectuellement précoces, répondre aux questionnements des équipes et des familles,...

Ce dossier vient compléter les formations proposées sur le terrain, et se propose, pour ceux n'ayant pas eu l'occasion d'obtenir une formation, de tenter de répondre aux questions les plus fréquemment posées. Il n'a évidemment pas prétention d'être exhaustif ou absolu et est donc appelé à évoluer régulièrement.

*Par ailleurs, les personnes intéressées par la création à moyen terme d'un groupe de réflexion académique (inter-catégoriel) autour de la scolarisation des élèves intellectuellement précoces sont invitées à joindre Mme Hubert à l'Inspection ASH. Un des objectifs de ce groupe pourrait être la production de ressources pédagogiques.*

## Contacts

### **Inspection ASH Adaptation – Circonscription de Saint Denis 4**

38, rue Gibert des Molières  
97400 Saint-Denis

Tél : 0262 92 99 30  
Fax : 0262 20 25 31

[ce.9740061Y@ac-reunion.fr](mailto:ce.9740061Y@ac-reunion.fr)

Inspecteur de l'Education Nationale chargé de l'ASH – Adaptation (Elèves à Besoins Educatifs Particuliers) : **Dominique OUTREBON**

Référente Académique Elèves Intellectuellement Précoces, chargée de mission auprès de l'IEN ASH Adaptation : **Sandrina HUBERT** [referent.eip@ac-reunion.fr](mailto:referent.eip@ac-reunion.fr)

# Table des matières



|                                                                                                        |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Cadre réglementaire</b>                                                                             | <b>3</b>  |
| Décrets et circulaires :                                                                               | 3         |
| Publications et Rapports :                                                                             | 7         |
| <b>Procédures</b>                                                                                      | <b>8</b>  |
| La famille signale que l'enfant est intellectuellement précoce, ou s'interroge sur cette possibilité : | 8         |
| L'équipe pense que l'enfant est intellectuellement précoce                                             | 9         |
| Les aménagements                                                                                       | 9         |
| <i>Les plans personnalisés de réussite éducative</i>                                                   | 9         |
| <i>Les aménagements de scolarité</i>                                                                   | 10        |
| <i>Les procédures de saut de classe</i>                                                                | 10        |
| <i>Situations spécifiques</i>                                                                          | 11        |
| L'Equipe éducative                                                                                     | 12        |
| Le protocole d'accompagnement et de médiation                                                          | 13        |
| <b>Comprendre, repérer, aider</b>                                                                      | <b>16</b> |
| Qu'est-ce qu'un EIP ?                                                                                  | 16        |
| Comment reconnaître un EIP dans sa classe?                                                             | 27        |
| Pistes pour des aménagements pédagogiques.                                                             | 35        |
| <i>Les profils d'élèves IP</i>                                                                         | 35        |
| <i>les préalables</i>                                                                                  | 36        |
| <i>les 3 axes d'action</i>                                                                             | 36        |
| <i>Adapter sa pédagogie au quotidien</i>                                                               | 39        |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Liens utiles et ressources</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <b>48</b> |
| Liens institutionnels                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 48        |
| Ministère de l'Education Nationale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 48        |
| Eduscol                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 48        |
| Sites académiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 48        |
| Associations agréées Associations Educatives complémentaires de l'Enseignement Public                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 49        |
| Divers précocité                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 49        |
| Méthodologie, différenciation, aide aux enfants à besoins éducatifs particuliers                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 50        |
| <b>Bibliographie indicative</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | <b>52</b> |
| Précocité intellectuelle                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 52        |
| Différenciation, méthodologie et aide aux élèves en difficulté face aux apprentissages                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 53        |
| <b>Annexes :</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <b>55</b> |
| Prise en compte de la précocité intellectuelle - Récapitulatif                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 56        |
| Procédure de saut de classe - Récapitulatif pour l'école primaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 57        |
| Protocole d'accompagnement et de médiation (carte mentale)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 58        |
| Le fonctionnement cérébral spécifique des EIP (carte mentale)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 59        |
| Les particularités de la pensée chez les EIP (carte mentale)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 60        |
| Fiche Enseignant - EIP : Pistes pédagogiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 61        |
| Utilisation des cartes mentales dans le cadre d'une aide aux élèves                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 63        |
| <p><i>Un grand merci aux spécialistes (neuropédiatres, pédopsychiatres, psychologues, formateurs,...), aux équipes des autres académies, et à l'ANPEIP qui ont partagé leurs connaissances, leurs expériences;</i></p> <p><i>Merci également aux collègues rencontrés qui ont permis de faire évoluer les pistes évoquées par leurs interrogations, leurs expérimentations, leurs retours.</i></p> <p><i>Ce guide existe grâce à eux.</i></p> |           |

---

# Cadre réglementaire

---

## DÉCRETS ET CIRCULAIRES :

### Préparation de la rentrée 2002 ; circulaire n° 2002-075 du 10-4-2002

- 1<sup>er</sup> degré :

*« Il convient d'être attentif à la situation des élèves "intellectuellement précoces". Les possibilités offertes par l'organisation en cycles pédagogiques doivent permettre d'adapter leur parcours scolaire, en particulier le rythme d'apprentissage ; la réduction d'une année de l'un des cycles, solution encore trop rarement exploitée, constitue une forme de réponse à leurs besoins et à leurs possibilités. On doit aussi, pour eux, tirer un meilleur profit des classes à plusieurs niveaux qui constituent un dispositif favorable à la différenciation des activités et des rythmes. On leur proposera également des temps d'approfondissement et de recherche, en particulier en utilisant les technologies de l'information et de la communication. Toutes les situations d'évaluation qui mettent en évidence la coexistence de difficultés et de réussites remarquables doivent attirer l'attention, dès l'école maternelle. Certains de ces élèves peuvent en effet présenter, assez tôt dans leur cursus, des difficultés. Les réseaux d'aides spécialisés aideront les équipes pédagogiques à mobiliser et à valoriser les points forts, tout en identifiant les points de fragilité pour lesquels des solutions de remédiation seront envisagées en collaboration entre le maître de la classe et les enseignants spécialisés. Les programmes personnalisés d'aide et de progrès seront adaptés aux cas de ces élèves. »*

- Collèges :

*« Il convient d'être attentif à la situation des élèves "intellectuellement précoces". On pourra ainsi envisager diverses modalités permettant d'adapter leur parcours scolaire à leur rythme d'apprentissage. Ainsi, la réduction d'une année au cycle central du collège peut constituer une forme de réponse adaptée à leur capacité et à leur vitesse d'apprentissage. De manière générale, on s'attachera, pour eux, à tirer un meilleur profit des dispositifs qui, tels les itinéraires de découverte, favorisent la conception de contrats individuels de travail. Il en va de même du recours aux technologies de l'information et de la communication pour servir de support à des travaux individuels d'approfondissement. »*

### Préparation de la rentrée 2003 ; circulaire du n° 2003-050 du 28-3-2003

*« À l'école primaire comme au collège, la réglementation offre la possibilité d'adapter le parcours scolaire de ces élèves. C'est ainsi que la réduction du temps passé dans un cycle, dès l'école*

*maternelle, doit être envisagée avec plus de facilité qu'actuellement. Ces élèves n'ayant pas toujours des profils de réussites très homogènes, la décision prise doit préserver la motivation scolaire tout en leur permettant de se perfectionner dans des domaines où ils en ont le plus besoin, voire de combler des lacunes.*

*Des projets individualisés, proposant par exemple des temps d'approfondissement et de recherche pourront être élaborés en associant les parents. »*

### **Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école : L. n° 2005-380 du 23-4-2005. JO du 24-4-2005**

*Article 27 codifié L 321-4:*

*« Des aménagements appropriés sont prévus au profit des élèves intellectuellement précoces ou manifestant des aptitudes particulières, afin de leur permettre de développer pleinement leurs potentialités. La scolarité peut être accélérée en fonction du rythme d'apprentissage de l'élève »*

*article 31 codifié L 332-4 :*

*« Dans les collèges, des aménagements particuliers et des actions de soutien sont prévus au profit des élèves qui éprouvent des difficultés. Lorsque celles-ci sont graves et permanentes, les élèves reçoivent un enseignement adapté.*

*Par ailleurs, des activités d'approfondissement dans les disciplines de l'enseignement commun des collèges sont offertes aux élèves qui peuvent en tirer bénéfice.*

*Des aménagements appropriés sont prévus au profit des élèves intellectuellement précoces ou manifestant des aptitudes particulières, afin de leur permettre de développer pleinement leurs potentialités. La scolarité peut être accélérée en fonction du rythme d'apprentissage de l'élève.*

*Des actions particulières sont prévues pour l'accueil et la scolarisation des élèves non francophones nouvellement arrivés en France.*

*Pour l'application des dispositions du présent article, des établissements scolaires peuvent se regrouper pour proposer des structures d'accueil adaptées.*

*Dans tous les cas, les demandes d'aménagements de scolarité sont examinées au cas par cas. »*

### **Code de l'Education :**

*Ecole élémentaire, partie législative : [article L321-4](#) partie réglementaire : [article D321-7](#)*

*Collège, partie législative : [article L332-4](#) partie réglementaire : [article D332-6](#)*

### **Dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves à l'école : circulaire n° 2005-1014 du 24-8-2005. JO du 25-8-2005**

*« Art 4-1- (...) Durant sa scolarité primaire, un élève ne peut redoubler ou sauter qu'une seule classe. Dans des cas particuliers, et après avis de l'inspecteur chargé de la circonscription du premier degré, un second redoublement ou un second saut de classe peuvent être décidés. »*

*“Art. 4-2 - Tout au long de la scolarité primaire, des aménagements appropriés sont prévus au profit des élèves intellectuellement précoces ou manifestant des aptitudes particulières qui*

*montrent aisance et rapidité dans les acquisitions scolaires. Leur scolarité peut être accélérée en fonction de leur rythme d'apprentissage. »*

### **Dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves au collège ; circulaire n° 2005-1013 du 24-8-2005. JO du 25-8-2005**

*“Art. 5-1 - À tout moment de la scolarité, une aide spécifique est apportée aux élèves qui éprouvent des difficultés dans l'acquisition du socle commun ou qui manifestent des besoins éducatifs particuliers, notamment :*

*1) Un dispositif de soutien proposé par le chef d'établissement aux parents ou au représentant légal de l'élève, lorsqu'il apparaît que ce dernier risque de ne pas maîtriser les connaissances et compétences indispensables à la fin d'un cycle.*

*Ce dispositif définit un projet individualisé qui doit permettre la progression de l'élève et son évaluation. Les parents sont associés au suivi de ce dispositif. Le programme personnalisé de réussite éducative prévu par l'article L. 311-3-1 du code de l'éducation est mis en place dans ce cadre. Il s'articule, le cas échéant, avec un dispositif de réussite éducative.*

*2) Des dispositifs spécifiques à vocation transitoire comportant, le cas échéant, des aménagements d'horaires et de programmes, proposés à l'élève avec l'accord de ses parents ou de son représentant légal.*

*3) Des aménagements au profit des élèves intellectuellement précoces ou manifestant des aptitudes particulières. En accord avec les parents ou le représentant légal, leur scolarité peut être accélérée en fonction de leur rythme d'apprentissage.*

*Le cas échéant, ils peuvent bénéficier de toutes les mesures prévues pour les élèves qui rencontrent des difficultés. »*

### **Parcours scolaires des élèves intellectuellement précoces ou manifestant des aptitudes particulières à l'école et au collège ; circulaire N° 2007-158 DU 17-10-2007. BO n° 38 du 25 octobre 2007**

*"Amélioration de la détection de la précocité intellectuelle dès qu'un enfant est signalé par l'école ou par sa famille comme éprouvant des difficultés, y compris d'ordre comportemental, afin de proposer des réponses adaptées et un suivi. "*

*"Il n'y a pas lieu de conduire un dépistage systématique. En revanche, chaque fois qu'un élève manifeste un mal être à l'école ou au collège, un trouble de l'apprentissage ou du comportement, ou simplement que ses parents en font la demande, la situation doit être examinée sans attendre, et les éventuelles mesures adaptées doivent être prises"*

*"Les rectrices et recteurs d'académie, les inspectrices et inspecteurs d'académie, directrices et directeurs des services départementaux de l'éducation nationale, mobiliseront les corps d'inspection du premier et du second degrés pour définir les stratégies locales de mise en œuvre de ces mesures. Ils s'appuieront pour ce faire sur les IUFM et leurs formateurs, ainsi que sur les ressources des associations dont certaines représentent une expertise précieuse en la matière."*



**Guide d'aide à la conception de modules de formation pour une prise en compte des EIP. Circulaire 2009-168 du 12 novembre 2009. BO n° 45 du 3 décembre 2009**

*« - Le QI ne peut rendre compte à lui seul de la diversité des formes de l'intelligence. Le recueil d'autres données psychologiques est nécessaire.*

*...*

*- Le diagnostic de précocité intellectuelle, élargi désormais à celui de haut potentiel ou de talent, est l'aboutissement d'un processus collectif d'évaluations et d'échanges qui implique dans le système éducatif l'ensemble des professionnels concernés et les parents.*

*- Les informations psychométriques sont des données confidentielles et leur utilisation se fait avec retenue, dans le souci de la protection des personnes ; la qualification de précocité intellectuelle appliquée à un enfant a des implications dans sa vie et celle de sa famille qui, bien que méconnues et peu étudiées, ne sont pas anodines et imposent réserve et réflexion.*

*....*

*Un quatrième objectif : aider les enseignants à établir des relations bienveillantes et constructives avec les parents des élèves intellectuellement précoces.*

*La relation avec les parents est déterminante : dès les premières années de la scolarité, la famille doit pouvoir placer sa confiance dans l'école en étant certaine que son enfant sera accepté, reconnu avec ses particularités et soutenu dans ses besoins. Établir cette confiance, transmettre une information objective et précise, ménager des rencontres régulières pour travailler avec les parents constituent des démarches indispensables auxquelles la formation doit préparer.*

*..... »*

**Préparation de la rentrée 2010 ; circulaire du n° 2011-071 du 02-5-2011**

*« La scolarisation des enfants et des jeunes handicapés, l'enseignement aux enfants de familles non sédentaires, l'enseignement linguistique particulier offert aux enfants qui arrivent en France sans maîtriser notre langue, les aménagements apportés à la scolarité des enfants intellectuellement précoces sont autant de réponses adaptées à des besoins éducatifs particuliers. »*

**Préparation de la rentrée 2011 ; circulaire n° 2010-38 du 16-3-2010**

*« Les élèves intellectuellement précoces bénéficient de réponses individualisées destinées à développer leurs compétences et contribuer à leur épanouissement.*

*Aux outils déjà proposés, notamment sur le site Éduscol (progressions, documents d'appui et ressources pour faire la classe, grilles de référence), doivent s'ajouter les outils conçus au sein des écoles et des établissements. Dans une perspective de diffusion des « bonnes pratiques », les corps d'inspection, sous la responsabilité des autorités académiques, contribueront à la collation et à la mise à disposition des démarches pédagogiques les plus efficaces. »*

*(L'accompagnement éducatif) « offre aux élèves qui en ont les possibilités et l'envie un approfondissement dans les domaines d'apprentissage des programmes. »*



## Accompagnement personnalisé en classe de sixième ; circulaire n° 2011-118 du 27-7-2011

*« Un dispositif d'aide qui s'adresse autant à des élèves dont les acquis sont fragiles qu'à d'autres qui sont désireux d'approfondir leurs savoirs et savoir-faire »*

*Il peut « prendre place dans un programme personnalisé de réussite éducative » (P.P.R.E.)*

*Peut aussi aider les élèves à « approfondir leurs connaissances en proposant des activités contribuant au renforcement de la culture générale (...) ou encore au développement d'excellences et de talents particuliers ».*

## PUBLICATIONS ET RAPPORTS :

Différents rapports officiels ont été rédigés ces dernières années.

Le plus marquant reste le rapport Delaubier qui développait 9 propositions.

### L'entrée au cours préparatoire à 5 ans

*Note d'information du ministère de l'éducation nationale, 1999*

### La scolarisation des élèves « Intellectuellement précoces »

*Jean-Pierre Delaubier, Janvier 2002*

### Réponse du Ministre de l'Education Nationale au rapport 2001 de l'activité des médiateurs, mai 2002

*« Parmi les nombreux sujets abordés, votre rapport met particulièrement l'accent sur deux domaines sensibles qui doivent retenir l'attention de toute la communauté éducative. Il s'agit des élèves atteints de handicap et des enfants intellectuellement précoces. »*

### Bilan des expériences pédagogiques dans le second degré sur la scolarisation des élèves intellectuellement précoces

*Christophe Dugruelle et Philippe Le Guillou, mai 2003*

### Pour la réussite de tous les élèves

*Rapport de la Commission du débat national sur l'avenir de l'Ecole présidée par Claude Thélot, octobre 2004*

*Voir notamment pages 40, 50, 52, 56, 57, 60*

### Rapport de l'IGEN 2004

*Pages 100 à 104*

---

# Procédures

---

## LA FAMILLE SIGNALE QUE L'ENFANT EST INTELLECTUELLEMENT PRÉCOCE, OU S'INTERROGE SUR CETTE POSSIBILITÉ :

### L'élève n'a pas passé de bilan cognitif

Une demande de bilan sera transmise au psychologue scolaire du secteur (ou Conseiller d'orientation psychologue dans le secondaire), après accord de la famille. La famille peut également choisir de s'adresser au psychologue d'un CMP, CMPP, en libéral,....

Rappel : seul un bilan psychométrique passé auprès d'un psychologue permet de poser le « diagnostic » de précocité intellectuelle.

*Circulaire N°2007-158 du 17/10/2007 :*

*« amélioration de la détection de la précocité intellectuelle dès qu'un enfant est signalé par l'école ou par sa famille comme éprouvant des difficultés, y compris d'ordre comportemental, afin de proposer des réponses adaptées et un suivi. »*

### L'élève a passé un bilan cognitif

Lorsque le bilan a été passé dans le libéral, la famille doit le transmettre sous pli confidentiel à l'attention du psychologue scolaire / conseiller d'orientation psychologue (ou du médecin scolaire), si ce n'a pas été fait directement par le psychologue libéral.

Le psychologue scolaire pourra ainsi faire le lien avec les enseignants et les guider dans la conception d'un projet adapté, et compléter ce bilan, le cas échéant et selon nécessité.

*Un bilan passé dans le libéral n'a pas à être repassé en milieu scolaire, ni voir sa validité remise en cause. Le protocole de passage de ces tests exclut d'ailleurs une redite dans les mois, voire années, suivant leur réalisation.*

Si le bilan a été passé dans une autre circonscription, le dossier peut être transféré, se rapprocher du psychologue ou du médecin scolaire qui pourra en faire la demande.

## L'ÉQUIPE PENSE QUE L'ENFANT EST INTELLECTUELLEMENT PRÉCOCE

*Circulaire N°2007-158 du 17/10/2007 :*

*« amélioration de la détection de la précocité intellectuelle dès qu'un enfant est signalé par l'école ou par sa famille comme éprouvant des difficultés, y compris d'ordre comportemental, afin de proposer des réponses adaptées et un suivi. »*

**En cas de doute sur un élève, il est important de se rapprocher du reste de l'équipe, notamment des enseignants ayant eu l'élève les années précédentes ou en décroisement, afin de pouvoir croiser les regards et compléter les informations. Le dialogue avec les parents est également primordial, afin là encore de compléter les informations utiles pour mieux comprendre le profil de l'élève, mais aussi pour poser les bases d'un partenariat constructif.**

Comme détaillé dans le point précédent, l'équipe, après accord de la famille, saisit le psychologue scolaire, partenaire privilégié (ou Conseiller d'orientation psychologue dans le secondaire).

La famille peut également choisir, si elle le souhaite, de recourir à un psychologue libéral ou en CMP, CMPP,...

## LES AMÉNAGEMENTS

Pour l'ensemble de la scolarité, un accompagnement spécifique doit être prévu en ce qui concerne la méthodologie et la compréhension des implicites de communication.

**L'accompagnement de ces élèves ne doit pas se limiter au plan strictement scolaire, mais également comprendre un accueil bienveillant de la différence et une coopération étroite avec les parents.**

### Les plans personnalisés de réussite éducative

Le chef d'établissement organise pédagogiquement les classes ou divisions pour répondre aux besoins pédagogiques de l'élève et il appartient à l'enseignant de prendre en charge ces difficultés. Outre des pratiques pédagogiques différenciées adaptées aux besoins éducatifs particuliers de l'élève (enrichissement et approfondissement notamment, voir partie «  *pistes pour des aménagements pédagogiques*  »), l'enseignant peut:

- **dans le premier degré :** signaler (si nécessaire) l'élève au réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) pour une prise en charge, mettre en place un dispositif de réussite éducative sous forme de programme personnalisé (**PPRE**) (*décret n° 2005-1014 du 24 août 2005*). Le dispositif d'aide personnalisée peut également être utilisé pour permettre à ces élèves d'approfondir leurs connaissances.

- **dans le second degré :** mettre en place un dispositif de réussite éducative sous forme de programme personnalisé (**PPRE**) au collège (*décret n° 2005-1013 du 24 août 2005*)

## Les aménagements de scolarité

Outre la différenciation au sein de la classe (se reporter à la partie *pistes pédagogiques*), d'autres adaptations peuvent être proposées :

### - **Inscription dans une classe à cours multiples**

Permet de faire deux années en une, en instaurant de la souplesse dans l'organisation pédagogique.

### - **Décloisonnement**

On peut permettre à l'enfant de suivre certaines disciplines dans une autre classe, notamment des matières où l'élève est particulièrement performant.

Il est également possible que l'élève commence avec certaines matières, et si son intégration dans le niveau supérieur le permet, qu'au fur et à mesure il suive l'intégralité des cours du niveau supérieur. Dans le cas de ce type d'aménagement de scolarité, l'élève reste inscrit dans sa classe d'origine, et le saut de classe sera validé en conseil des maîtres au moment des passages de classe.

Cette organisation permet ainsi de préparer une accélération du cursus l'année suivante dans de meilleures conditions, tout en évitant un saut en cours d'année scolaire. Le projet doit être clairement établi et formalisé.

## Les procédures de saut de classe

### **A l'école maternelle et primaire**

**La réduction de cycle doit être accompagnée, avec des exigences progressives et raisonnables, un étayage dans certains domaines et en favorisant une sécurité affective pour l'élève.**

*Textes de référence :*

- Décret 90-788 du 06/09/90 (*Organisation du fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires*)
- Horaire et programmes de l'enseignement de l'école primaire (B.O. spécial n° 1 du 14/02/2002)
- Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école promulguée le 23-04-2005
- Décret 2005-1014 du 24/08/2005 (*Dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves à l'école*)
- Arrêté du 05-12-2005 (*Composition et fonctionnement de la commission départementale d'appel des décisions relatives à la poursuite de la scolarité à l'école élémentaire*).

Les dispositions réglementaires applicables prévoient qu'au terme de chaque année scolaire, **le conseil des maîtres de cycle** se prononce sur les conditions dans lesquelles se poursuit la scolarité de chaque élève en recherchant les conditions optimales de continuité des apprentissages.

**Le conseil des maîtres de cycle** est constitué des membres de **l'équipe pédagogique exerçant dans un cycle**. Le conseil de cycle est présidé par un membre choisi en son sein. Lorsqu'une école élémentaire compte trois ou quatre classes, le conseil des maîtres de cycle rassemble tous les maîtres de l'école.

Le conseil des maîtres de cycle fait le point sur la progression des enfants dans l'acquisition des diverses compétences définies pour ce cycle. C'est lui qui formule les propositions concernant le passage des élèves d'un cycle à l'autre ou leur maintien dans le cycle.

Source : <http://www.education.gouv.fr/cid225/les-structures-de-concertation.html>

(Sur le même lien, définition de la composition et du rôle du conseil des maîtres de l'école – qui comprend en plus le directeur et les membres du RASED, du conseil d'école,...)

Ainsi le conseil des maîtres de cycle peut proposer :

- le passage de l'élève dans la classe supérieure
- le maintien avec la mise en œuvre d'un PPRE (programme personnalisé de réussite éducative)
- le saut de classe

**Durant sa scolarité primaire, un élève ne peut redoubler ou sauter qu'une seule classe.** Néanmoins, concernant des **cas particuliers**, qui doivent rester exceptionnels, et **après avis de l'IEN de la circonscription, un second maintien** ou saut de classe peut être décidé. La décision du conseil des maîtres est notifiée aux familles par le directeur d'école.

**Afin de permettre le recours en appel dans les délais réglementaires, il est important de respecter le calendrier académique, qui est le même que celui pour les passages en 6<sup>e</sup>.**

### Au collège

Au collège, le saut de classe est également possible, bien que plus rare dans la pratique.

Le passage d'un cycle à l'autre (6e-5e, 4e-3e, 3e-2nde de détermination ou professionnelle, 2nde de détermination-1èreGT ou 2nde professionnelle) est soumis à la décision du **conseil de classe**.

Les parents d'élèves qui ne seraient pas satisfaits de la proposition d'orientation faite par le conseil de classe, peuvent faire appel dans un délai de trois jours auprès de leur chef d'établissement et demander à être entendus par la commission (en faisant parvenir une demande écrite au président de la commission).

Les demandes seront examinées par des commissions d'appel.

### **Situations spécifiques**

La famille et/ou l'établissement scolaire signalent des difficultés très importantes d'adaptation. Le dialogue est à privilégier.

Certaines solutions peuvent orienter l'élève vers un enseignement à distance (CNED), en déscolarisation partielle ou totale.

Le chef d'établissement assistera la famille dans ses démarches et pourra être conseillé par le médecin scolaire ou l'enseignant référent de son secteur.

## L'EQUIPE EDUCATIVE

Après la pose du diagnostic de précocité intellectuelle, afin de concevoir en partenariat les aménagements les plus appropriés pour l'élève, le chef d'établissement réunit une **équipe éducative**.

**Rappel :** L'équipe éducative rassemble l'ensemble des personnes qui, à un titre ou à un autre, interviennent auprès de l'enfant.  
Ce n'est pas une instance de décision mais un groupe de travail qui réfléchit sur les ajustements à envisager pour la suite de la scolarité de l'élève.

Dans le cas d'un EIP, on invite :

- Le directeur de l'établissement
- Le responsable légal de l'enfant
- L'enseignant de la classe, ceux qui l'ont en décrochage, (au collège: le professeur principal, les enseignants des autres matières qui ont un autre regard, ou qui ont des soucis avec l'enfant)
- Le psychologue scolaire (ou co-psy au collège)
- Le médecin scolaire si trouble associé, besoin d'un PAI, en absence de psychologue scolaire ...
- Le référent académique
- Si l'enfant est suivi par le RASED, les membres du réseau correspondant
- Les personnes ou services de soins qui suivent l'enfant en libéral

(au collège on peut inviter également le CPE, l'infirmière,...)

Dans le cas de troubles associés nécessitant un signalement MDPH, l'enseignant référent du secteur sera bien évidemment saisi du dossier.

## LE PROTOCOLE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE MÉDIATION

*Cette démarche a été développée et formalisée par Fabienne Ramond, Conseillère pédagogique ASH de l'Inspection Académique de la Moselle.*

Ce protocole propose aux enseignants, aux parents, aux partenaires de la scolarisation, une démarche et un outil de médiation lorsque la scolarisation d'un EIP est plus difficile à gérer et que les aménagements proposés jusqu'ici n'ont pas suffi. Il est également un moyen de mettre en place un projet plus concret et plus précis lors de l'équipe éducative.

Il peut être appliqué de la maternelle au lycée.

Ce n'est bien sûr pas LA réponse qui règlera toutes les difficultés rencontrées, mais c'est un élément d'aide, qui permettra un accompagnement collégial et concerté de cet enfant, plus adapté, plus individualisé.

Cela peut également être l'occasion de désamorcer les éventuels conflits, réguler les tensions existantes autour de la scolarité de cet élève.

Le médiateur est donc une personne ressource extérieure à l'établissement ou au secteur, inconnue des familles, pour permettre un regard neutre sur la situation.

Dans notre académie, la Référente académique pourra assurer ce rôle.

Voici les grandes étapes de déroulement du protocole :

### **1. Saisie de la Référente Académique**

Cet entretien initial peut se passer par téléphone, ou par mail, courrier (alors relayé par un appel).

Ce sera l'occasion de donner une première information sur les procédures, pistes pédagogiques à mettre en place, sur les relais à solliciter.



## **2. Demande d'intervention**

Si les besoins scolaires nécessitent une aide plus particulière, si la situation pose problème, le protocole d'accompagnement et de médiation pourra être proposé.

Ce protocole doit être accepté par l'ensemble des intervenants : familles, enseignants, responsable institutionnel.

Pour préparer l'intervention, l'équipe remplira un document de recueil d'informations sur la scolarité de l'élève.

### **A noter :**

**La mise en place du protocole ne peut se faire que sur demande de l'établissement.  
Les demandes d'informations des familles seront bien sûr traitées, afin notamment de les guider dans les démarches à entreprendre et les encourager à nouer ou renouer le dialogue avec leur établissement.**

**La Référente prendra contact avec le chef d'établissement ou l'Inspecteur de circonscription pour l'informer de la demande d'aide.**

## **3. Observation de l'élève en situation**

**Attention : cette intervention ne se substitue pas à celles menées par les membres du réseau d'aide ou des COP. Il n'y a pas de visée thérapeutique.**

Avant la visite, la référente et l'enseignant feront le point pour que cette observation se déroule sans perturbation de la classe.

**L'enfant ne doit pas être informé de cette observation, pour éviter de la fausser et donc de la rendre moins pertinente quant aux pistes d'aides ultérieurement proposées.**

Il s'agira pour la référente d'observer l'élève dans ses rapports à l'enseignement et aux apprentissages, aux autres, aux objets, à l'environnement scolaire, à l'enseignant.

## **4. Réunion de l'équipe pédagogique**

**Il s'agit de réunir tous les acteurs de la communauté éducative concernés par le vécu scolaire de l'élève.**

Cette réunion, qui vient après l'observation en classe, permettra de reconstruire le cadre de fonctionnement autour de l'élève. Le compte-rendu d'observation viendra en complément des éléments apportés par chacun des participants, d'une analyse des productions de l'élève. Les éléments psychométriques explicités par le psychologue pourront être complétés par des apports sur les spécificités des EIP.

**Ce travail d'équipe permettra la mise en place d'une proposition de projet, basée sur des outils définis.**

## **5. Réunion de l'équipe éducative**

**Cette réunion sera l'occasion d'une rencontre entre l'équipe éducative (si possible à l'identique), la référente et la famille. Les professionnels suivant l'enfant à l'extérieur seront utilement conviés.**

Après le partage des points de vue, les axes du projet seront présentés aux parents, ils seront enrichis ou modifiés selon nécessité, à la lumière des apports des parents et des professionnels. **Les engagements de chacun seront définis : engagements de l'équipe, engagements de l'enfant, avec le soutien de la famille; engagements de la famille.**

## **6. Prolongements**

**Une veille sera établie, permettant, le cas échéant, une poursuite de l'accompagnement par la référente :**

- mise en place des différents outils : individuels pour l'élèves, collectifs pour les équipes, de suivi pour la famille
- équipe pédagogique ou éducative pour faire le point sur le projet, selon un échéancier défini
- perspectives d'orientation
- ...

*En annexe, les fiches de synthèse des procédures*

---

# Comprendre, repérer, aider

---

## QU'EST-CE QU'UN EIP ?

### Clarification du vocabulaire

Les termes d' « intellectuellement précoce », « surdoué », « à haut potentiel » ou « à haut potentiel intellectuel » s'appliquent à la même population.

Chacune de ces expressions révèle un des aspects de ces enfants, mais peut créer dans le même temps des confusions ou entretient des idées reçues.

**Le terme actuellement retenu par l'Education Nationale est celui d' « intellectuellement précoce ».**

Il renvoie au fait que ces enfants ont un développement intellectuel, mesuré par un bilan cognitif (évaluation du QI), qui peut être considéré comme en avance sur leur âge « civil », avance intellectuelle qui est d'au moins 25% (soit 2 à 7 d'avance en « âge mental », terme renvoyant au test de développement intellectuel créé par Binet et Simon en 1905, et à son échelle métrique de l'intelligence qui indiquait *l'âge mental*, soit l'âge auquel 75% d'une population de référence maîtrisait des acquisitions intellectuelles données ).

Néanmoins, cela peut créer une confusion avec le sens habituel de « précocité » et ainsi laisser penser que cette « avance » serait la spécificité essentielle des EIP et qu'elle va diminuer au fil du temps, pour que l'enfant soit finalement « rattrapé » par les autres, alors qu'ils ont un fonctionnement qualitativement très différent.

**Le terme recommandé par les psychologues, en France, est celui de « haut potentiel » (EHP) ou « haut potentiel intellectuel » (EHPI).**

Dans d'autres pays francophones, on peut trouver également les termes de « douance » ou de « surdouement ». Des associations ou psychologues parlent aussi de zèbres, d' APIE (Atypique Personne dans l'Intellect et l'Emotion), de personnes encombrées de surefficiency mentale (PESM),...

Les pays anglo-saxons utilisent quant à eux les expressions « gifted », « high-gifted », « gifted and talented »,....

## Avant tout, un fonctionnement différent

Les EIP se caractérisent avant tout par un **fonctionnement spécifique**.

Les recherches menées ces dernières années sur le fonctionnement cérébral, avec l'avènement des différentes techniques d'imagerie médicale, (électro-encéphalogramme, irm, résonance magnétique,...) ont mis en évidence des **particularités physiologiques** chez les EIP, faisant évoluer ainsi les approches psychanalytiques mises en avant précédemment, ou les explications liant précocité intellectuelle et éducation.

- Ainsi, les EIP ont un **fonctionnement cérébral spécifique** : ils utilisent dans le traitement des informations reçues par le cerveau préférentiellement leur **hémisphère droit**, siège des émotions et de la créativité, du traitement visuo-spatial, de l'intuition, qui **traite et synthétise les informations globalement et simultanément**, plutôt que l'hémisphère gauche, où les informations sont décomposées, traitées de manière séquentielle.

*Notre système scolaire privilégie, surtout à l'école élémentaire et au collège, le traitement séquentiel des connaissances, que ce soit dans la répartition des programmes, l'organisation des leçons, les méthodes employées, et donc un fonctionnement de type « cerveau gauche ». A noter qu'il y a des « neurodroitiers » qui ne sont pas EIP, certaines études évaluant à 10% leur nombre (mais les caractéristiques suivantes sont spécifiques aux EIP)*

Par ailleurs, les IRM fonctionnelles ont montré que **de nombreuses zones du cerveau s'activent simultanément** lors du traitement d'une tâche – dans les 2 hémisphères- (IRM « sapin de Noël »). Tout le cerveau va donc servir lors de la réalisation d'une tâche, là où la population générale utilisera des zones précises, et préférentiellement l'hémisphère gauche.

- On a montré en outre que **les échanges entre les deux hémisphères sont plus rapides** chez eux, et également que leur cerveau va prendre et traiter plus d'informations dans son environnement, en utilisant tous les canaux sensoriels (*le cerveau traite donc en plus de la tâche donnée les informations liées à ce que l'enfant peut entendre, même au loin, à tout ce qui est dans son champ visuel, ce qu'il touche, sent,....*)

(CNRS)

- leur **sommeil paradoxal est plus intense, plus « actif »**. « Ces enfants disposent d'un cerveau de nouveau-né pour la plasticité cérébrale - ou en

d'autres termes, la capacité de recueil et de stockage des informations - et celui d'un adulte pour leur traitement. » (Grubar, 1997)

- le traitement de l'information au niveau de la mémoire est très différent également. Outre un traitement plus rapide, leur **mémoire de travail est plus efficace et permet de stocker plus d'éléments** (il y a corrélation entre le nombre d'éléments qui peuvent y être stockés et le chiffre de QI). (Grubar)
- leur **cortex pré-frontal est suractivé** par rapport à une personne « standard » lors de la résolution de tâche faisant appel à l'intelligence. Cette zone est également immédiatement sollicitée alors que dans le cas d'une personne « standard » le cerveau utilise d'abord d'autres zones. La résolution est donc plus rapide chez les EIP. (Duncan, 2000)
- leur **développement sensori-moteur est plus précoce** (au sens propre du terme cette fois) : fixation du regard, tenue du dos, maîtrise des membres, marche,... (Vaivre-Douret, 2002)
- **Leur cortex se développe et évolue également différemment** : Les EIP se distinguent par un cortex préfrontal qui s'épaissit entre 7 et 11 ans avant de s'amincir au début de l'adolescence. Chez les enfants d'intelligence normale, le cortex préfrontal est initialement épais et s'amincit durant la période 7 à 11 ans.  
Entre 7 et 12 ans, le cerveau se myélinise (formation d'une gaine autour des axones qui assure la transmission des signaux électriques). Simultanément, il y a perte des connexions neuronales non utilisées et une stabilisation des connexions utilisées. Chez les enfants dans la norme, la perte des connexions inutiles l'emporte sur la myélinisation, ils emmagasinent des connaissances mais le traitement des informations n'est pas très rapide. Les surdoués acquièrent aussi des connaissances, mais la myélinisation plus intense accélère le traitement de l'information.  
(Université Mc Gill, Montréal)

*Bien entendu, les recherches sur le cerveau sont en constante évolution et des publications à venir peuvent venir compléter ou faire évoluer ces éléments.*

**Mais il faut retenir que les EIP ont un fonctionnement cérébral différent, présent dès la naissance et pour toute leur vie, indépendant de leur volonté.**

## Quelles conséquences sur leurs processus d'attention, d'apprentissage et de compréhension ?

Ce fonctionnement cérébral spécifique entraîne des particularités importantes dans les processus d'apprentissage, de compréhension, mais aussi d'attention. Il est important de connaître ces particularités et d'avoir conscience qu'elles découlent de ces différences physiologiques, pour pouvoir aider les EIP scolairement.

- **Toutes les informations prises dans l'environnement (par tous les canaux sensoriels) sont traitées simultanément, sans hiérarchie.**

*L'enfant peut ainsi se bloquer ou se laisser captiver par rapport à du bruit, une odeur que les autres n'ont pas encore perçus,...*

*Cela leur donne aussi une importante capacité d'empathie (capacité à savoir ce que les autres ressentent, intérieurement ou vis-à-vis d'eux), grâce à l'analyse des attitudes physiques et micro-expressions de ceux qui les entourent.*

- **Les émotions interviennent toujours, dans chaque tâche, et sont exacerbées.**

*D'où le fait par exemple qu'on les qualifie souvent « d'immatures » : or il n'est pas là question d'immaturité réelle, mais du fait que l'enfant se trouve obligé de gérer une somme considérable d'émotions, d'informations sur l'état émotionnel de ceux qui l'entoure. Si son cerveau l'oblige à traiter ces informations, son affectif, qui est celui d'un enfant de son âge, ne peut les assimiler aussi facilement. On observe ainsi souvent des enfants qui ont un grand besoin de réassurance, avec par exemple des enfants qui sucent leur pouce plus tard, gardent leur doudou, recherchent le contact physique,... Mais cela ne doit pas conduire à refuser une prise d'avance, sachant que cette hypersensibilité émotionnelle les caractérisera toute leur vie.*

*Par ailleurs, s'ils ne se sentent pas en sécurité affective, ou appréciés, ou s'ils n'aiment pas la matière, ils n'arriveront pas à s'investir intellectuellement. (D'où des résultats en dents de scie selon les matières, les années, les rapports avec les enseignants,...)*

- **Ils sont très sensibles à ce qu'on appelle l'effet « pygmalion négatif »,** beaucoup plus encore que tous les autres enfants : cette notion renvoie au fait que la manière dont un enfant est perçu par son enseignant influence grandement l'évolution de ses capacités et attitudes. (*Rosenthal, 1968, pour l'effet pygmalion. Se reporter à JC Terrassier pour l'effet pygmalion négatif*)

Ainsi un EIP perçu comme un cancre, comme un paresseux, ou comme un perturbateur,..., va se conformer au mieux à ce regard porté sur lui (même non exprimé) et adaptera donc inconsciemment ses comportements et ses productions à ce qu'il ressent comme étant attendu de lui.

*A noter que cet effet, valable d'une manière générale, démontre aussi qu'un enfant auquel on croit, même s'il a des capacités plus limitées, va pouvoir les exprimer plus complètement, donc progresser notablement, qu'un enfant dont on pense qu'il ne pourra faire mieux. Cela a permis par exemple de faire évoluer la prise en charge des personnes*

*présentant d'importants retards mentaux, dont le niveau d'acquisition de connaissances et l'autonomie s'est grandement améliorée ces dernières décennies, suite à des changements en profondeur des propositions éducatives, qui désormais sont plus stimulantes.*

*Ainsi si les neurologues ont pu démontrer que le QI était globalement fixé génétiquement, l'expression de l'intelligence est conditionnée par l'environnement, les stimulations apportées,...ce qui laisse donc loin toute idée réductrice de déterminisme.*

- Les EIP ont des processus attentionnels spécifiques : pour s'investir intellectuellement, il leur est **indispensable de s'investir physiquement**.

*Un EIP a donc besoin, pour être attentif, de faire plusieurs choses en même temps (crayonner sur un brouillon, tourner ses stylos entre ses doigts, fouiller dans son casier, ...). Il est capable d'ailleurs de répéter ce qui vient d'être dit alors qu'il ne semblait pas du tout attentif.*

*L'en empêcher et lui demander de rester assis sans bouger, sans parler, induit au contraire une impossibilité pour lui à être attentif.*

*Chez eux, ces élèves font d'ailleurs en général bien mieux leurs devoirs en écoutant en même temps de la musique, parlant avec leur famille... On retrouve là encore l'aspect multi sensoriel.*

- Ils sont d'ailleurs souvent perçus comme « hyperactifs », sans que cela soit, sauf exceptions, le cas médicalement parlant. On parle plutôt **d'instabilité motrice**.

*A noter : plus l'EIP va « s'ennuyer » intellectuellement, plus l'instabilité motrice va augmenter et perturber la classe. Un niveau de stimulation suffisant va permettre que cette instabilité soit plus limitée.*

*Il faut aussi savoir que chez tous les enfants, l'instabilité motrice soudaine, chez un enfant qui n'apparaissait pas comme étant « un enfant qui bouge » est un des premiers signes d'une souffrance pouvant mener à la dépression infantile. C'est donc un signe auquel il convient d'être attentif.*

- Les neurologues parlent aussi d'un « **seuil d'activation du cerveau** » chez l'EIP. Les tâches trop simples pour lui n'enclenchent pas les processus cognitifs, d'où des résultats qui peuvent parfois étonner, l'élève **réussissant bien les tâches complexes mais pas les tâches simples**.

*Ce phénomène est accentué par le contrat didactique qui pour l'EIP induit le fait qu'une question posée par l'enseignant doit entraîner une certaine réflexion. Si la réponse lui apparaît trop évidente, est contenue dans la consigne,..., il va se bloquer ou aller chercher « trop » loin.*

*Cela provoque ce qu'on appelle l'effet Everest (E de Bono), soit la préférence pour ce qui est compliqué, et un manque d'attention dans les matières moins intéressantes.*

- **Les EIP ne maîtrisent pas non plus les implicites**, présents dans toute communication, et donc dans les consignes. Cela peut donner lieu à des interprétations étonnantes, souvent littérales, premier degré, d'une consigne.

*Ce phénomène nourrit de nombreuses anecdotes du type « perles ». Ainsi l'élève qui répond « je pense que c'est bien » à la question « que pensez-vous de l'évolution de l'homme ? », dans le cas d'un EIP, n'a pas répondu pour provoquer, mais il a tout simplement répondu littéralement à la question posée.*

Cette non maîtrise des implicites provoque aussi des problèmes au niveau relationnel : les implicites de communication de notre société ne leur sont pas évidents. Ainsi s'il remarque une incohérence, une erreur dans le discours d'un professeur ou d'un camarade, il va la relever, sans se préoccuper du moment, de faire preuve de diplomatie, du fait qu'il s'agit d'un adulte,...

**Il est donc souvent perçu comme insolent**, alors que pour lui, on est plutôt sur un mode « toute vérité est bonne à dire ».

- Concernant son mode de pensée, on parle de **fulgurance** et **d'arborescence**.

Fulgurance : L'EIP n'a pas accès à son raisonnement, c'est un peu comme si les données entraient dans le cerveau et que le résultat s'affichait immédiatement sur un écran mental. **Les informations obtenues sont synthétiques.**

*Il ne peut donc pas expliquer comment il a obtenu le résultat, développer son raisonnement. Les méthodes utilisées et recommandées par l'enseignant ne lui semblent pas non plus « logiques », puisque ne s'inscrivant pas dans son schéma de pensée, et il n'arrive pas à les utiliser ni à les comprendre aisément.*

Arborescence : la pensée de l'EIP s'organise comme les ramifications d'un arbre, créant des réseaux, qui s'activent simultanément et en permanence (*cf les IRM sapin de Noël*). Ainsi **il fait immédiatement les liens entre des éléments**, là où les autres ne les ont pas encore vus (d'où le fait par exemple qu'ils apprennent à lire seul ou très vite, en comprenant intuitivement la combinatoire par l'observation), tous les éléments stockés dans sa mémoire étant disponibles en même temps et en permanence. C'est aussi ce qu'on appelle l'intelligence des découvreurs, avec de grandes capacités de créativité.

L'inconvénient de ce mode de pensée est que l'enfant ne sait pas toujours comment sélectionner les informations pertinentes parmi l'afflux de données activées, ce qui est amplifié par ses problèmes d'implicites, et qu'il peut donc proposer une réponse non pertinente dans la situation donnée. Par ailleurs, cela entraîne très vite une sorte de dérive de ses pensées, chaque mot de la consigne pouvant ouvrir « un tiroir » dans sa mémoire, qui en ouvrira lui-même d'autres, favorisant le hors sujet, voire même l'oubli de la consigne initiale.

*Ce mode de raisonnement est à l'opposé du raisonnement linéaire, favorisé à l'école. Ils ont donc du mal à appliquer les méthodes proposées, à suivre les étapes d'un problème,*



*ou à travailler en groupe, à être tuteur car leur méthode personnelle n'est pas explicable ou applicable par les autres, et vice-versa.*

- **Leurs capacités de mémorisations sont souvent qualifiées d'exceptionnelles.**

Associées avec la pensée en arborescence, cela va entraîner **une grande intolérance à la répétition.**

*En effet, ils n'ont pas ce besoin de réactiver régulièrement une connaissance pour bien la mémoriser, ou de revenir dessus de manière spiralaire pour la maîtriser. Lors des moments d'entraînement ou de répétition, leur cerveau se retrouve donc en dessous de son seuil d'activation, entraînant du coup une baisse significative des performances et un ennui qui va entraîner de l'instabilité motrice.*

- **La recherche du sens et de l'exactitude, la maîtrise des choses, est primordiale pour eux.** Elle est source de beaucoup d'angoisses.

\* Cela se ressent au niveau du lexique : **ils aiment manier les mots, chercher le mot qui décrira exactement ce qu'ils veulent signifier** plutôt qu'utiliser un mot trop polysémique (qui en plus leur posera problème avec leur tendance à l'interprétation littérale).

*Du coup les remarques qui leurs sont faites sont prises comme des jugements absolus sur eux, leur valeur, ce qui, cumulé avec son hypersensibilité, peut avoir des conséquences dans les apprentissages (blocages car se sent « nul ») ou dans les relations (piques des camarades perçues comme des attaques et un véritable harcèlement)*

Mais cela influe aussi dans d'autres domaines :

\* Ils sont **très sensibles à l'injustice** sous toutes ses formes (*du camarade puni à tort à la faim dans le monde, en passant par la punition collective*).

\* Ils sont souvent décrits comme **voulant avoir le dernier mot, discutant tout, remettant toutes les règles et conclusions en question.** Là encore, c'est ce souci de précision absolue, de mise en sens, qui est en jeu, et non un phénomène d'opposition.

*Au contraire, si l'adulte ne fait pas en sorte que les règles soient stables et cède sous la pression de remise en question permanente de l'EIP, ce dernier va voir ses angoisses augmenter et il y risque de souffrance.*

\* **Ils n'arrivent à apprendre, à s'impliquer dans les apprentissages, que s'ils en perçoivent le sens, l'intérêt.** Cet aspect est incontournable.

\* **Ce sont des questionneurs insatiables,** voulant en permanence connaître le pourquoi, mais également le pourquoi du pourquoi,...

*Il a à la fois le besoin de comprendre le fonctionnement absolu des choses (et ne peut accepter qu'on le renvoie à plus tard pour avoir la réponse) mais aussi de se rassurer, car il doute infiniment de ses capacités, portant sur lui-même un regard très acéré.*

\* Même s'ils peuvent parfois donner une impression de prétention, d'être trop sûrs d'eux, ils sont au contraire **très critiques envers eux-mêmes**, et ils acceptent très mal leurs difficultés, leurs erreurs, leurs manques, qui les renvoient à leurs angoisses d'être « nuls », « fous ».

### Des décalages dans le développement

- Outre ces particularités dans les processus cognitifs, on observe chez les EIP une différence entre le rythme de développement psychomoteur (normal) d'une part, de développement affectif (dans la norme également), et d'autre part de développement intellectuel (supérieur à la norme). C'est ce qu'on a nommé la **dyssynchronie**. (Théorisée par JC Terrassier et utilisée depuis 1977).

*A noter : ce phénomène est le pendant de l'hétérochronie décrivant les décalages chez les enfants présentant un retard mental (René Zazzo).*

Attention, ce décalage n'est pas un trouble, une pathologie, c'est le développement « normal » de l'EIP.

*Il ne faut pas le confondre avec la dysharmonie, habituellement dite évolutive, qui est un trouble très sérieux de la personnalité.*

Jean-Charles Terrassier distingue ainsi :

\* **la dyssynchronie interne**, qui vient de l'EIP donc : décalage entre intelligence et psychomotricité, entre les différents secteurs de son développement intellectuel, entre intelligence et affectivité

Cette dyssynchronie interne (cause) va entraîner d'autres décalages (conséquences) :

\* **La dyssynchronie sociale** : décalage par rapport

à l'école,

*dont le fonctionnement standardisé considère l'âge civil avant le stade de développement intellectuel atteint réellement par l'enfant, ce qui induit une sous-stimulation de l'enfant, l'effet pygmalion négatif, ...*

aux parents,

*ces enfants qui s'opposent, discutent tout, remettent en question les limites, qui cherchent à tout maîtriser intellectuellement, très différents des autres, vont créer des*

*incompréhensions et des tensions dans le noyau familial comme dans les relations avec le reste de la famille ou le cercle relationnel.*

#### **aux autres enfants.**

*Dès le premier contact en collectivité, il va s'apercevoir que les autres le comprennent mal (différence flagrante dans l'acquisition du langage, centres d'intérêts) et inversement, et donc s'en éloigner pour rechercher la compagnie des enfants plus âgés et surtout des adultes. Il va aussi délaisser les activités collectives, les jeux dans la cour, sports courants, augmentant encore le décalage*

*Son fonctionnement différent, son anti-conformisme, vont encore plus l'éloigner des autres enfants, ce qui va aggraver son manque d'estime de lui-même, et augmenter les risques de mise à l'écart, harcèlement,...*

*S'il saute des classes, il y aura par ailleurs un décalage statural avec les autres.*

- **Concernant l'aspect moteur :** même si le développement est dans la majorité des cas, sauf troubles associés, normal au regard de l'âge civil, on observe souvent chez les EIP des difficultés motrices, visibles notamment en EPS et dans les activités graphiques.

Pourtant les EIP marchent et parlent généralement plus tôt.

Il faut d'une part garder à l'esprit la dyssynchronie interne entre développement intellectuel et psychomoteur qui peut induire en erreur, mais une autre piste pouvant expliquer ce phénomène en complément est le sous investissement, depuis très jeune, de la sphère motrice par les EIP : la main va nettement moins vite que l'esprit, engendrant des frustrations, de l'insatisfaction qui fait baisser l'estime de soi de l'enfant, créant souvent une crispation physique forte lors de l'acte d'écrire, des stratégies d'évitement, voire un blocage.

De même, l'isolement relatif de l'EIP le conduit souvent à moins jouer avec les autres, depuis très jeune, ce qui est renforcé par le surinvestissement intellectuel lié à son besoin vital de maîtrise des connaissances, donc finalement à moins développer ses capacités motrices.

*A noter : il y a de nombreux cas d'EIP très doués en sport. Il s'agit souvent toutefois de sports plus « originaux », et relativement individuels (tir, escalade, natation, équitation, escrime,...). Là encore cela démontre tout le poids de la motivation.*

*De même, ils peuvent avoir une écriture à peine lisible et se passionner pour la calligraphie, bon moyen pour les décriper progressivement sur le geste graphique.*

### **Combien d'élèves sont concernés ?**

Le seuil de précocité intellectuelle est officiellement fixé à 130 de QI, soit 2,5% de la population. Ce chiffre retenu n'est pas le même dans tous les pays, et varie entre 120 et 130 notamment.

Il faut surtout retenir que le chiffre de QI est un indice dans le processus de diagnostic, mis en relation avec les observations, faites par le psychologue lors de la passation des tests ou recueillies par lui en entretien, sur le fonctionnement de l'enfant, qui permettent d'approfondir le profil de l'enfant, et ne doit pas être considéré isolément.

*Le bilan pratiqué (WPPSI, WISC-IV notamment) n'est pas spécifique à la précocité intellectuelle, il permet d'évaluer de manière générale le niveau d'intelligence, ou plus précisément son expression, et différentes facettes du fonctionnement cognitif de l'enfant. Par ailleurs, si l'enfant présente des troubles du langage (ou même n'est pas francophone), ses résultats seront impactés, et le chiffre de QI total peut être minoré. Là encore, l'analyse du test par le psychologue est indispensable, et il peut orienter vers des bilans complémentaires le cas échéant (bilan orthophonique, en ergothérapie,...)*

**Les psychologues considèrent ainsi que plus qu'un chiffre « fatidique », il y a un seuil de précocité, qui s'observe entre 125 et 130 de QI (la normale étant de 100).**

**Le chiffre de QI obtenu lors du test psychométrique ne permet donc pas à lui seul de poser ou d'infirmer le diagnostic de précocité.**

Le « diagnostic » de précocité intellectuelle est donc le résultat d'une démarche globale, qui ne s'arrête pas uniquement à un chiffre.

**La précocité concerne 2,5 à 5 % de la population, soit 450 000 à 600 000 élèves environ en France, tous niveaux de scolarité confondus. Au niveau de chaque classe, cela représente en moyenne un ou deux élèves.**

Le bilan cognitif doit être passé chez un psychologue, bien formé sur les spécificités du bilan cognitif des EIP, de manière individuelle.

Dans le cadre scolaire, le psychologue scolaire, ou le conseiller d'orientation-psychologue, sont les partenaires privilégiés. (*se reporter à la partie procédures*)

La famille peut également se tourner vers un psychologue exerçant en CMP, hôpital, ou dans le libéral (le compte-rendu sera alors remis sous pli confidentiel au psychologue scolaire ou conseiller d'orientation psychologue, qui pourra faire le lien avec l'équipe pédagogique afin d'élaborer un projet adapté, et compléter selon nécessité par des observations en milieu scolaire ou tests complémentaires, après accord des familles).

*A noter qu'il n'y a pas lieu à procéder à un dépistage systématique. Néanmoins, les textes précisent :*

**Circulaire N°2007-158 du 17/10/2007 :**

*« amélioration de la détection de la précocité intellectuelle dès qu'un enfant est signalé par l'école ou par sa famille comme éprouvant des difficultés, y compris d'ordre comportemental, afin de proposer des réponses adaptées et un suivi.*

## Pourquoi s'en préoccuper ?

Les élèves intellectuellement précoces font partie des *élèves à besoins éducatifs particuliers*.

De nombreuses circulaires, notamment depuis 2002, demandent la mise en place d'une pédagogie adaptée pour ces élèves et en fixent le cadre. (*se reporter à la partie cadre réglementaire*)

On considère que si 1/3 de ces enfants n'a pas de problème, 2/3 vont rencontrer des difficultés, passagères ou durables, pouvant aller jusqu'à l'échec scolaire ou personnel.

Ainsi, si une étude parue dans le Quotidien du Médecin (1999) montre qu'environ 80% des EIP détectés sont en réussite à la fin de la scolarité primaire, ils ne sont plus que 33% à la fin du collège. (*mais ces chiffres sont en baisse pour le primaire ces dernières années*)

30% n'atteindraient d'ailleurs pas le lycée, abandonnant leurs études (chiffre qui monte à 43% si on compte ceux ayant obtenu un BEP ou un CAP).

La recherche menée sur le suivi d'enfants intellectuellement précoces tend à montrer que plus ils sont pris en charge tôt, plus ils peuvent bénéficier d'un suivi pédagogique adapté (les aidant à la fois à surmonter leurs difficultés, en méthodologie notamment, et stimulant leurs capacités), plus le taux de difficultés voire d'échecs scolaires diminue.

Une prise en charge adaptée et bienveillante dès l'école maternelle permet d'éloigner le risque de refus scolaire et de déscolarisation, de troubles affectifs ou de comportements réactionnels.

En effet, les différents décalages que présentent les EIP (avec leur famille, vis-à-vis des autres enfants, dans ses compétences, voire dans son développement) peuvent entraîner d'importantes souffrances si non reconnus ou non accompagnés.

Il y a trois types de difficultés dominantes relevées chez les EIP qui n'ont pas été reconnus :

- Problèmes relationnels : souffrance, manque de persévérance, abandon, dépression, agressivité
- Atteinte de l'estime de soi, angoisses
- Evitement : rêveur, inattentif, passif, non concerné, inorganisé, ne complétant pas les tâches, « paresseux »

Lorsque ces souffrances s'installent, et ne sont pas reconnues comme telles, le risque de **dépression**, d'apparition de **TOC**, d'**inhibition intellectuelle** (l'élève renonce inconsciemment à ses capacités pour passer inaperçu, pouvant parfois aller jusqu'à l'automutilation intellectuelle, l'enfant devenant alors incapable de

mobiliser cette capacité par la suite) grandit. Il faut noter que le taux de passages à l'acte est supérieur chez les EIP que chez la population générale.

*Attention : les filles EIP se situent le plus souvent dans l'hyper conformisme, l'inhibition intellectuelle et passent trop fréquemment inaperçues (bien que pouvant être considérées, souvent, comme « brillantes, mais sans plus »). Les statistiques montrent que non détectées, sans mesures leur permettant d'exprimer leurs potentialités et d'apprendre à connaître leur fonctionnement, elles souffrent beaucoup plus de dépressions et font plus de passages à l'acte à l'adolescence. Dès la maternelle, il faut donc porter attention à ces enfants qui ne montrent pas du tout à l'école les capacités hors normes décrites par la famille en dehors du temps scolaire.*

Bien entendu, il ne faut pas dramatiser, il y a des enfants intellectuellement précoces qui ne rencontreront jamais aucun problème. Mais pour autant, il ne faut pas oublier que le risque est important en l'absence de reconnaissance et d'accompagnement de leur différence cognitive.

**S'occuper des EIP n'a donc rien à voir avec de l'élitisme, on n'est pas dans une démarche d'identification de génies, de prodiges,... , démarche qui ne serait de toute façon pas du domaine de l'école.**

**Il s'agit bien de prendre en compte les besoins éducatifs particuliers d'enfants qui ont un fonctionnement différent, afin d'éviter de les mettre en situation de souffrance ou d'échec, en dépassant d'éventuels préjugés et représentations erronées.**

**Il est question de bienveillance, de reconnaissance de la différence, d'acceptation de cette différence, et d'équité.**

## COMMENT RECONNAÎTRE UN EIP DANS SA CLASSE?

Contrairement aux idées reçues, les enfants intellectuellement précoces ne sont pas forcément en réussite scolaire. De même, les élèves en réussite scolaire ne sont pas forcément intellectuellement précoces.

Mais l'inverse est également vraie : tous les EIP ne sont pas forcément en rupture scolaire et en souffrance.

Avant la passation d'un test psychométrique, réservé aux psychologues et nécessitant une formation théorique et pratique spécialisée, on peut se tourner vers des listes de caractéristiques qui peuvent être utilisées pour un pré-repérage des enfants intellectuellement précoces.

**Le questionnaire le plus cité est celui de Jean-Charles TERRASSIER, détaillé dans son ouvrage « Les enfants surdoués ou la précocité embarrassante ».**

En voici le contenu, fourni par la Fédération ANPEIP :

|     | L'ENFANT :                                                                                                                                                                                                                                       | Points                      | Résultat |
|-----|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|----------|
| 1   | A été capable d'apprendre à lire avant le CP (6 ans)                                                                                                                                                                                             | - seul ou presque<br>- aidé | 7<br>5   |
| 2   | Lit beaucoup et rapidement des livres (les illustrés n'ont pas à être pris en compte)                                                                                                                                                            |                             | 2        |
| 3   | Manifeste un grand intérêt pour les encyclopédies et les dictionnaires                                                                                                                                                                           |                             | 2        |
| 4   | A appris rapidement à lire mais a eu des difficultés pour l'écriture (valable surtout pour les garçons)                                                                                                                                          |                             | 1        |
| 5*  | Choisit des camarades plus âgés que lui pour les activités d'intérieur                                                                                                                                                                           |                             | 2        |
| 6*  | Aime beaucoup dialoguer avec les adultes                                                                                                                                                                                                         |                             | 2        |
| 7*  | Pose beaucoup de questions variées et originales                                                                                                                                                                                                 |                             | 2        |
| 8*  | Veut toujours savoir le « pourquoi » de tout                                                                                                                                                                                                     |                             | 1        |
| 9*  | Quoique parfois distrait, est capable quand quelque chose ou quelqu'un l'intéresse (un film, la télévision, une personne) de faire des observations d'une étonnante perspicacité                                                                 |                             | 2        |
| 10* | Juge volontiers les gens                                                                                                                                                                                                                         |                             | 1        |
| 11* | Est ennuyé par les activités de routine (tout ce qu'il faut recommencer indéfiniment de la même façon : la toilette quotidienne, par exemple mais aussi les exercices scolaires qui lui paraissent faciles et dépourvus de variété ou d'intérêt) |                             | 1        |
| 12* | Est très sensible à l'injustice, même s'il n'en est pas lui-même la victime                                                                                                                                                                      |                             | 2        |
| 13* | A le sens de l'humour                                                                                                                                                                                                                            |                             | 2        |
| 14  | A souvent un très large vocabulaire, mais c'est surtout le niveau de ses réflexions qui étonne                                                                                                                                                   |                             | 2        |
| 15* | Aime les jeux compliqués (échecs, Mastermind, jeux de stratégie en général) et y réussit                                                                                                                                                         |                             | 2        |
| 16  | S'il est déjà au collège, a été populaire auprès de ses camarades d'école, mais l'est moins maintenant                                                                                                                                           |                             | 1        |
| 17* | Préfère travailler seul                                                                                                                                                                                                                          |                             | 2        |
| 18* | Est intéressé par l'univers, par le problème de l'origine de l'homme et par la préhistoire                                                                                                                                                       |                             | 2        |
| 19  | Est en tête de classe sans effort apparent                                                                                                                                                                                                       |                             | 2        |
| 20* | A un sens esthétique développé (musique, arts plastiques, mais aussi environnement), est sensible à l'harmonie de ce qui l'entoure                                                                                                               |                             | 2        |
| 21* | Il est passionné par un ou plusieurs hobbies et il en change assez souvent                                                                                                                                                                       |                             | 1        |

Selon J.-C. Terrassier, « *tous les comportements n'ayant pas la même valeur diagnostique, chacun des 21 items est pondéré par un coefficient. A partir d'un score de 13 à 14 points, l'hypothèse de la précocité a plus d'une chance sur deux de s'avérer exacte [...]* Cet inventaire est également utilisable pour identifier les enfants surdoués qui ont des difficultés scolaires. Il convient alors de ne retenir que les items marqués d'un astérisque. Au-dessus d'un score de 10 points, l'hypothèse est à vérifier par des tests d'intelligence.



De nombreux spécialistes présentent dans leurs ouvrages des caractéristiques fréquemment citées dans les observations cliniques chez ces enfants. (Adda, Bléandonu, Revol, Vaivre-Douret, Siaud Facchin,....).

Une synthèse en a été proposée par Lubart et Jouffray en 2006

### Portrait robot des enfants à haut potentiel

#### **Caractéristiques cognitives**

- Acquisition rapide du langage oral, accès spontané à la lecture
- Grande curiosité ; un grand intérêt pour les livres
- Pose beaucoup de questions, y compris des questions existentielles
- Besoin de comprendre, recherche de la précision, recherche de la maîtrise
- Préférence pour la complexité / peu d'intérêt pour des tâches simples, faciles et routinières
- Ne pense pas comme les autres, mode de calcul et de raisonnement différents, stratégies mentales différentes
- Une pensée riche activant simultanément plusieurs canaux de réflexion, favorisant la créativité, l'imagination et la flexibilité mentale
- Vitesse et efficacité de traitement de l'information supérieure à la norme
- Forte capacité de mémorisation
- Niveau élevé d'attention, bonne capacité de concentration
- Forte capacité de généralisation et de transfert d'informations avec la mobilisation du raisonnement analogique permettant des mises en relation pertinentes
- Un bon niveau de métacognition permettant de connaître ses capacités, ses faiblesses et d'effectuer une auto-régulation efficace de ses activités cognitives

#### **Caractéristiques socio-affectives**

- Sens de l'humour
- Forte sensibilité et réactivité affective
- Refus des règles et des consignes
- Attiré par des camarades plus âgés et les adultes
- Tendance à travailler seul, autonomie dans les situations d'apprentissage
- Capacité à faire des observations perspicaces concernant autrui
- Ne dispose pas des mêmes conceptions implicites que tout le monde

*N.B. Cette liste de caractéristiques n'est pas exhaustive. Les études empiriques existantes ne permettent pas de confirmer que toutes les caractéristiques proposées différencient les enfants à haut potentiel des autres enfants. Il existe d'ailleurs une importante variabilité individuelle chez les enfants à haut potentiel qui limite l'intérêt de dresser un profil général de cette population.*



**Il existe également des outils permettant de distinguer élève brillant, scolaire, d'un élève EIP en réussite**

TABLEAU COMPARATIF

| <b>Enfant Scolaire</b>                            | <b>Enfant Précoce</b>                |
|---------------------------------------------------|--------------------------------------|
| Connaît les réponses                              | Pose les questions                   |
| Est intéressé                                     | Est très curieux                     |
| Est attentif                                      | S'implique mentalement, physiquement |
| A de bonnes idées                                 | A des idées folles                   |
| Travaille dur                                     | Batifole mais a de bons tests        |
| Répond aux questions                              | Discute les détails, élabore         |
| Fait partie du groupe de tête                     | Est en avance du groupe              |
| Ecoute avec intérêt                               | Fait montre d'opinions affirmées     |
| Apprend facilement                                | Sait déjà                            |
| 6/8 répétitions pour maîtriser                    | 1 / 2 répétitions suffisent          |
| Comprend les idées                                | Conçoit des abstractions             |
| Aime ses pairs                                    | Préfère les adultes                  |
| Comprend le sens                                  | Tire des conclusions                 |
| Termine ses devoirs                               | Prend l'initiative de projets        |
| Est réceptif                                      | Est intense                          |
| Copie convenablement                              | Crée du nouveau                      |
| Aime l'école                                      | Aime apprendre                       |
| Absorbe l'information                             | Manipule l'information               |
| Est technique                                     | Est inventeur                        |
| Mémorise bien                                     | Devine vite                          |
| Apprécie les présentations séquentielles directes | Se complaît dans la complexité       |
| Est vif, éveillé(e)                               | Est un observateur astucieux         |
| Est heureux d'apprendre                           | Est hautement critique de lui-même   |

Tableau publié par Janice Szabos dans le magazine américain *Challenge Magazine*

A noter qu'il est estimé, conjointement à cet article, que parmi les EIP, 1/3 se classerait dans les « premiers de classe », 1/3 dans les élèves qui ont laissé l'ennui les submerger et sont devenus passifs, 1/3 dans les « rebelles » et perturbateurs.

Il faut remarquer également qu'un EIP peut, notamment s'il inhibe son fonctionnement pour passer inaperçu, ne pas correspondre à ce tableau. (C'est souvent le cas des filles EIP)

**Mann propose également un inventaire des points forts et des points faibles des EIP à dominante spatiale (par rapport à des EIP à dominante verbale, mieux diagnostiqués et reconnus)**

Caractéristiques des enfants à haut potentiel dans le domaine spatial.

Traduction de Perreira-Fradin d'après Mann

| Points forts                                                      | Points faibles                                                          |
|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| Saisit facilement les relations des ensembles                     | A des difficultés pour traiter des informations isolées                 |
| Très à l'aise avec des savoirs complexes                          | A du mal avec les savoirs basiques ou trop simples                      |
| Possède une excellente mémoire pour des informations spécialisées | Peut sembler rêveur                                                     |
| Manipule avec facilités les représentations visuelles             | A du mal à apprendre par cœur                                           |
| Créatif                                                           | Est mal à l'aise sur le plan social                                     |
| Maîtrise bien les concepts mathématiques                          | Maîtrise mal la communication verbale                                   |
| Utilise efficacement la métaphore                                 | Est mal à l'aise avec les règles de composition académique              |
| A une bonne compréhension en lecture                              | Peut avoir des faiblesses en arithmétique                               |
| Possède une imagination vive                                      | Ne sait pas être concis lorsqu'il s'exprime oralement                   |
| Connaît les propriétés, les modèles de la physique                | Eprouve des difficultés pour transcrire des histoires sous forme écrite |

**Il existe également des listes de signes évocateurs, proposées sur de nombreux sites académiques ou d'associations.**

Ces listes sont très utiles pour repérer certains éléments récurrents chez les EIP, et permettent de poser des interrogations sur le fonctionnement d'enfants pas forcément repérés en tant qu'EIP possibles.

Mais il faut se rappeler que si elles sont basées sur l'expérience de personnes en contact avec des enfants intellectuellement précoces, elles n'ont pas fait l'objet de validation empirique. Ainsi, mal comprises, elles peuvent créer des

stéréotypes (EIP = enfant qui va mal) et empêcher l'identification d'enfants qui ne cadrent pas avec ces descriptions.

Ces listes sont donc des outils, mais en aucun cas des descriptions exhaustives du fonctionnement l'ensemble des EIP.

*Par ailleurs, c'est l'intensité de ces signes (on parle d'un « effet loupe » chez les EIP), leur présence à un âge inhabituel, leur cumul, qui peuvent permettre de suspecter une précocité intellectuelle.*

Voici une synthèse des éléments qui reviennent le plus souvent dans ces grilles :

|                           |                                                                                                                                              |
|---------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Centres d'intérêts</b> | Curieux, veut savoir le pourquoi de tout.                                                                                                    |
|                           | Passionné par l'univers, l'histoire, le temps et l'espace,...                                                                                |
|                           | Centres d'intérêts originaux.                                                                                                                |
|                           | Change souvent de centre d'intérêt                                                                                                           |
| <b>Apprentissage</b>      | Aime les jeux compliqués et y réussit                                                                                                        |
|                           | Parole très précoce ou au contraire tardive, mais avec immédiatement un langage structuré et concis, avec un très bon niveau de vocabulaire. |
|                           | Accès précoce et rapide à la lecture                                                                                                         |
|                           | Besoin de stimulation, s'ennuie dans les activités de routine, voire les rejette                                                             |
|                           | Difficultés à entrer dans l'écrit, notamment au niveau du graphisme (écriture malhabile, voire douloureuse)                                  |
|                           | Souvent distrait, mais capable d'une concentration intense quand il est intéressé                                                            |
|                           | Plus à l'aise dans les activités compliquées que dans les activités simples, où il commet des erreurs « bêtes »                              |
|                           | Comprend vite, grande mémoire                                                                                                                |
|                           | Besoin de comprendre le contexte de ce qu'il apprend, de mettre du sens                                                                      |
|                           | Argumentation très fréquente, logique et pertinente                                                                                          |
|                           | Irrégularité importante des résultats selon la matière, le lien affectif avec l'enseignant, la motivation                                    |
|                           | Pensée intuitive : ne peut expliquer comment il a fourni le résultat ; Manque de méthodes de travail                                         |
|                           | Pose des questions qui ne sont pas de son âge, répond aux questions par d'autres questions                                                   |
|                           | Facilement hors sujet, digressions nombreuses                                                                                                |
|                           | Pas forcément brillant dans toutes les matières                                                                                              |
|                           | Interprétation littérale des consignes, qui peut passer pour de la provocation                                                               |

|                                    |                                                                                                                                                                                     |
|------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Affectif</b>                    | Estime de soi liée à la réussite scolaire                                                                                                                                           |
|                                    | Très anxieux                                                                                                                                                                        |
|                                    | Semble « immature » affectivement / grande sensibilité émotionnelle et sensorielle                                                                                                  |
|                                    | Très susceptible, parfois agressif avec les autres (se sent incompris ou harcelé)                                                                                                   |
|                                    | Très sensible à l'injustice                                                                                                                                                         |
|                                    | Juge rapidement les gens                                                                                                                                                            |
|                                    | Besoin d'être reconnu, peut paraître suffisant                                                                                                                                      |
|                                    | Capable d'une grande empathie                                                                                                                                                       |
|                                    | Hypersensible aux reproches et aux échecs, mauvais joueur                                                                                                                           |
| <b>Attitude -<br/>Personnalité</b> | Refus scolaire ou désintérêt pour l'école                                                                                                                                           |
|                                    | Ignorance de la notion d'effort : réussite immédiate ou échec                                                                                                                       |
|                                    | Imagination débordante                                                                                                                                                              |
|                                    | Sollicitation permanente de l'adulte, recherche d'une relation duelle                                                                                                               |
|                                    | N'a pas acquis les règles de communication en groupe                                                                                                                                |
|                                    | Sens de l'humour très développé ; Maîtrise le second degré très jeune.                                                                                                              |
|                                    | Préfère la compagnie d'enfants plus âgés, notamment pour les centres d'intérêts (ou parfois plus jeunes – pour améliorer sa confiance en lui)                                       |
|                                    | Souvent agité, instabilité motrice (qualifié d'« hyperactif » sans que cela soit le cas médicalement parlant) qui augmente avec l'ennui                                             |
|                                    | Donne l'impression de ne pas écouter, fait plusieurs choses à la fois                                                                                                               |
|                                    | Besoin de sans cesse se heurter aux règles, (par anxiété, pour vérifier que l'adulte ne cèdera pas). Ne les respecte que si elles sont justifiées, ne lui semblent pas arbitraires. |
|                                    | Très exigeant envers lui-même, peur de l'échec. Peut préférer dire qu'il ne sait pas faire ou qu'il ne comprend pas s'il n'est pas sûr de réussir.                                  |
|                                    | Souvent très désordonné, travail brouillon, confus, peu soigné.                                                                                                                     |
|                                    | Semble contestataire, n'hésite pas à dire lorsqu'il pense que l'adulte se trompe, est incohérent, lui semble injuste, ....                                                          |

Il est à noter qu'une équipe de chercheurs de renom en psychologie, regroupé au sein du LATI (laboratoire adaptation, individu, travail) de l'université Paris Descartes, propose un questionnaire de pré-identification à destination des enseignants, afin de mieux cibler les demandes de bilans aux psychologues et surtout de leur apporter des éléments plus précis sur le fonctionnement de l'enfant, utiles à leur analyse.

Ce questionnaire est étalonné pour les enfants du primaire, et en cours pour les élèves du collège (en attente de la collaboration d'enseignants pour une analyse de suffisamment de questionnaires).

Ce test est disponible sur le site :

<http://www.enfants-haut-potentiel.com>

ou sur le site du LATI :

[http://www.parisdescartes.fr/psycho\\_fre/RECHERCHE/LATI](http://www.parisdescartes.fr/psycho_fre/RECHERCHE/LATI)

*(en cas de difficultés à le récupérer, s'adresser à la Référente Académique EIP qui pourra le transmettre. De même si des enseignants de collège souhaitent collaborer pour aider le LATI à recueillir des tests afin d'étalonner le niveau collège)*

## PISTES POUR DES AMÉNAGEMENTS PÉDAGOGIQUES.

Si les EIP sont similaires de part leurs caractéristiques physiologiques, cette différence ne s'exprime pas de la même manière, ce qui ne facilite pas leur prise en compte.

### Les profils d'élèves IP

Bien que toute catégorisation soit réductrice, on peut rencontrer globalement 6 grands types d'élèves chez les EIP (d'après Betts et Kercher, 1999) :

|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>EIP performants</b>             | <ul style="list-style-type: none"><li>• Niveau de réussite élevé</li><li>• Conformistes et perfectionnistes</li></ul>                                                                                                                                                              |
| <b>EIP autonomes</b>               | <ul style="list-style-type: none"><li>• grande indépendance</li><li>• apprennent par eux-mêmes en variant les ressources</li><li>• sens des responsabilités élevé</li><li>• estime de Soi et intégration excellentes</li></ul>                                                     |
| <b>EIP créatifs et extravertis</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>• haut niveau de créativité</li><li>• anticonformisme</li><li>• difficultés relationnelles potentielles</li></ul>                                                                                                                            |
| <b>EIP inhibés</b>                 | <ul style="list-style-type: none"><li>• mauvaise estime d'eux-mêmes</li><li>• capacités inhibées car vécues comme un risque de marginalisation</li><li>• décalage social</li></ul>                                                                                                 |
| <b>EIP présentant des troubles</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>• troubles affectifs, de comportement ou troubles des apprentissages (réactionnel ou pathologie)</li><li>• peur de l'échec</li><li>• ne complètent pas les tâches</li><li>• faible niveau de motivation</li></ul>                            |
| <b>EIP sous-réalisateurs</b>       | <ul style="list-style-type: none"><li>• désintérêt marqué pour l'école</li><li>• refus, voire « phobie scolaire »</li><li>• très faible estime de soi</li><li>• grandes difficultés à fonctionner en groupe</li><li>• attribution de leur échec à des causes extérieures</li></ul> |

**Les 3 derniers profils sont moins facilement reconnus comme EIP, car leur potentiel est masqué par leurs difficultés.**

## les préalables

### Pour monter un projet adapté à cet élève, il faut donc considérer :

- Son profil particulier
- S'il a des troubles associés
- Les particularités d'attention, d'apprentissage et de compréhension spécifiques aux EIP

Il est également recommandé de lister, en amont :

- les points faibles (modifiables - *les troubles* - et non-modifiables, liés à son fonctionnement spécifique d'EIP)
- les points forts (apparents et non apparents)

## les 3 axes d'action

### L'accélération *(se référer à la partie procédures)*

C'est ce qu'on appelle le saut de classe, ou réduction de cycle.

Naturellement pratiqué il y a quelques décennies, il est paradoxalement moins proposé depuis que la réforme des cycles l'a institutionnalisé. Bien préparé et accompagné, il est statistiquement bénéfique pour les EIP, notamment au point de vue de l'épanouissement. Au niveau purement scolaire, les EIP qui ont sauté une classe réussissent mieux leurs études que ceux qui n'en ont pas sauté, et de manière générale les élèves en avance ont de meilleures mentions aux examens.

*A noter : un enfant qui a 130 de QI est en moyenne capable de maîtriser en 1 an le programme de 3 années scolaires. Rattraper les compétences non étudiées n'est donc pas le problème principal.*

Néanmoins, il y a des précautions à prendre :

- **Un avis positif pour le saut de classe doit avoir été émis par un psychologue**, qui s'assurera notamment que l'enfant a les capacités cognitives et d'adaptation requises. De même, si l'enfant est en évitement par peur de l'échec, il conviendra de travailler préalablement en thérapie sur ce point pour éviter que le saut de classe ne cause un surcroît de pression sur l'enfant.

- **Ne pas se braquer sur son apparente « immaturité », sur ses difficultés graphiques**, qui font partie de son profil et ne disparaîtront pas dans un an (alors que le décalage et l'ennui risquent, eux, de lourdement augmenter)
- L'enfant doit être **volontaire**, sa famille également
- **Le projet se prépare et s'accompagne**. Si l'EIP comprend vite, fait les liens intuitivement, il ne devine pas les connaissances : aussi il **faudra prévoir le rattrapage** de certains points du programme, en amont ou en début d'année après le saut de classe. La famille peut s'engager à venir étayer ce programme.
- Il faudra également **lui laisser le temps de s'adapter et l'accompagner de manière bienveillante dans cette adaptation**, y compris socialement, et **ne pas exiger des performances immédiates ou parfaites**.
- **Le saut de classe peut être proposé à un EIP qui n'est pas en réussite scolaire** (toujours après avis du psychologue), car cela va justement apporter la stimulation intellectuelle indispensable et le remotiver.

Afin de préparer ou de faciliter ces sauts de classes on peut profiter des diverses possibilités d'aménagements pédagogiques :

- **Inscrire l'enfant dans une classe à double niveau** pour faire glisser progressivement d'un niveau à l'autre. Si le nombre d'EIP le permet, on peut aussi prévoir des classes présentant le programme de 2 années scolaires en 1 seule. *C'est plus facile en élémentaire mais existe aussi dans certains collèges au niveau national.*
- **Possibilités de suivre certains cours dans d'autres niveaux, en décroïsonnement**. *On peut commencer par un ou deux cours et augmenter progressivement sur quelques semaines ou mois si l'enfant tire bénéfice de cet aménagement. Afin de rassurer tous les protagonistes, on contractualisera cet aménagement de scolarité qui devra prévoir l'orientation en fin d'année en cas de réussite : validation par le conseil des maîtres de cycle au moment des décisions de passage de classe. Il faut absolument éviter les situations où un EIP aura profité de cours du niveau supérieur pour en fin d'année scolaire, suivre sa classe d'âge dans ce même niveau dans lequel il aura déjà fait une partie (à minima) du programme !*

### L'approfondissement

Il s'agit là, lors de temps libérés par l'enseignant (cf compactage plus bas) ou lorsque l'enfant a terminé son travail imposé, d'**utiliser les connaissances étudiées de manière plus approfondie**.

On ne prend pas d'avance dans le programme mais **on exploite au maximum les notions étudiées** : énigmes mathématiques (qui peuvent utiliser uniquement l'addition par exemple !), rallye-lecture, concours,....



*Si le nombre d'EIP dans l'établissement le permet, cela peut donner lieu à l'élaboration d'emplois du temps individualisés. (Regroupement inter-niveaux en histoire, sciences,...)*

## **L'enrichissement**

L'enrichissement consiste à **faire des liens, élargir la réflexion, complexifier en ajoutant des paramètres.**

La démarche type est la suivante :

### **Volet 1 : éveil et élargissement des intérêts**

Assister (*ou inciter à assister*) à des conférences, visites, visionner des documentaires en rapport avec des thèmes non traités par le programme scolaire

### **Volet 2 : acquisition d'une démarche intellectuelle**

Éducation cognitive : *Entraînement à la créativité, à l'esprit critique, à la méthodologie, à la communication orale et écrite,... Développer toutes les formes d'intelligence : littéraire, artistique,...*

### **Volet 3 : application de cette démarche à une recherche personnelle**

Exposé, projet scientifique, littéraire, culturel, ...

- **Cette démarche peut s'appliquer pour des projets de toute envergure, de l'exposé individuel à la participation collective à un concours national. Bien entendu, la démarche peut être utilisée avec bénéfice pour des projets de classe regroupant tous les élèves, quel que soit leur profil...**

## **Penser à la possibilité du compactage pour dégager du temps pour l'approfondissement et l'enrichissement, et éviter l'ennui des EIP lors des activités d'entraînement, indispensables au reste de la classe :**

Lorsqu'on débute une séquence, on peut proposer une évaluation « diagnostique » aux EIP, ou aux élèves volontaires (ou même à tous !), selon les choix pédagogiques, pour connaître les acquis et savoir faire déjà maîtrisés, qui en fait évaluera les savoirs attendus en fin d'apprentissage. Supprimer les entraînements, révision et préparation des contrôles pour ceux qui ont réussi 75% à 80% des épreuves avant la séquence.

Prévoir et proposer des approfondissements sur le thème traité pendant les moments où le reste de la classe travaille la séquence classique (ou un enrichissement, au choix).

*Prévoir de créer, progressivement, un pôle de ressources, au sein de la classe, de la BCD,... utilisant des documents variés. Penser à solliciter les collègues, la personne chargée de la bcd ou de la salle informatique, des parents aussi....*

**L'évaluation finale sera cependant la même.**

*C'est en suivant ce principe de compactage que certains établissements proposent par exemple des 6e-5e en un an : le programme est allégé, supprimant tout ce qui a déjà été étudié lors du cursus antérieur, les EIP n'ayant pas besoin de ces multiples répétitions. Le temps dégagé est consacré, outre à l'accélération du programme, à de l'entraînement méthodologique, à de l'enrichissement et de l'approfondissement.*

## **Adapter sa pédagogie au quotidien**

**Une pédagogie adaptée aux EIP doit s'articuler autour de 5 axes :**

- **Connaître et respecter leur différence**
- **Optimiser leur socialisation**
- **Leur enseigner des méthodes, structurer pensée et langage**
- **« Nourrir » leur intellect, exploiter leurs ressources**
- **Lutter contre l'ennui en classe, contre la facilité**

(Jacques Bert)

### **Connaître et respecter leur différence**

– **ne pas pénaliser l'enfant qui a besoin de faire plusieurs choses en même temps** : faire bouger des stylos entre ses doigts, crayonner sur une feuille l'aident à se concentrer. Passer un contrat clair avec lui indiquant ce qu'il a droit de faire.  
*Modifier le contrat si nécessaire en fonction des effets.*

– **Proposer des stratégies d'investissement physique des apprentissages**  
*(apprendre les tables en marchant par exemple)*

– **Ne pas pénaliser systématiquement la présentation** : *qu'est-ce que j'évalue?*  
S'il a fait des efforts d'orthographe en dictée, par exemple, ne pas enlever de points pour la qualité de l'écriture

– favoriser les apprentissages qui valorisent la **créativité**

– autoriser l'**utilisation d'un ordinateur** pour la restitution des travaux. (travail à la maison notamment, ou selon l'équipement informatique de votre classe / établissement)

\_ **Les associer aux projets les concernant** : ils sont capables de participer à leur élaboration, et ils doivent impérativement y adhérer

\_ **Reconnaître leur fonctionnement particulier et ne pas leur demander de « se couler dans le moule »**. Si leurs comportements, attitudes perturbent la classe, les cibler et les travailler **l'un après l'autre**, avec des exigences **progressives**.

\_ **Utiliser l'humour** pour dédramatiser une situation

### **Bien se rappeler que l'EIP:**

– **ne va pas répondre toujours juste** : *Ne pas le mettre en compétition permanente en exigeant systématiquement les meilleurs résultats. Ce n'est pas parce qu'il est EIP, ou qu'il a sauté une classe, qu'il doit être dans les meilleurs de sa classe. Les résultats scolaires ne sont pas une preuve de sa précocité intellectuelle.*

– **ne dispose pas des mêmes compétences dans toutes les matières**

\_ **Est très anxieux même s'il semble sûr de lui : l'aider à accepter de se tromper**

*Porter un regard bienveillant sur l'élève, l'encourager, valoriser ses efforts, s'appuyer sur ses points forts et les mettre en valeur. L'enfant intellectuellement précoce a besoin d'être en sécurité au niveau affectif. Visualisation des progrès plutôt que des échecs.* (faire une fiche de suivi de comportement, ou de travail, qui ne liste pas les manquements mais uniquement les progrès par rapport à d'habitude. De même lors des corrections, les remarques doivent d'abord insister sur les progrès, pour que l'enfant sache qu'ils ont été remarqués et valorisés, et ainsi l'inciter à les poursuivre).

### **Optimiser leur socialisation**

\_ **Canaliser leur expression orale**, s'ils ont tendance à monopoliser la parole, ou lever leur inhibition. Se poser en arbitre bienveillant.

**\_ Etablir des règles de communication.**

Créer une compréhension mutuelle, un esprit de groupe : *l'EIP intègre mal les règles de vie du groupe ou des contacts sociaux et peut être vite marginalisé. Souvent centré sur lui-même à cause de la particularité de ses centres d'intérêts, il a tendance à négliger ou sous estimer ceux du groupe.*

**\_ Canaliser la recherche de relation exclusive avec le professeur, sans toutefois décevoir l'enfant (équilibre délicat !)**

**\_ Il faut les aider à participer aux sports collectifs et intervenir s'ils sont rejetés pour leur maladresse (physique ou comportementale)**

**\_ Veiller à ce qu'ils ne deviennent pas le souffre-douleur ou le mouton noir de la classe :** expliquer aux autres leurs particularités *(de manière simple, comme on explique rapidement aux autres élèves les particularités d'un enfant « dys » lors de la mise en place d'un PPS donnant droit à un ordinateur par exemple)*

**Leur enseigner des méthodes, structurer langage et pensée**

**\_ Travailler la méthodologie, la métacognition:** *Les aider à connaître et à comprendre leur propre fonctionnement, leur apprendre au fur et à mesure à utiliser les méthodes « classiques », comme une deuxième langue, tout en gardant à l'esprit que ce n'est pas « logique » pour eux d'utiliser un raisonnement séquentiel.*

⇒ *Travaux d'Antoine de La Garanderie sur la gestion mentale*

⇒ *Utilisation des cartes mentales (heuristique)*

Une carte mentale est une organisation arborescente de données, représentant leurs liens (là où un organigramme est une représentation hiérarchique).

Ce type de représentation est basée sur les progrès des neurosciences, et la méthode a été développée par un psychologue anglais, Tony Buzan, afin de faciliter la pensée logique et la créativité en assurant un fonctionnement conjoint, harmonieux et optimal, des deux hémisphères du cerveau.

Cela permet notamment de favoriser une vue d'ensemble des apprentissages, une meilleure compréhension et mémorisation, d'où une meilleure restitution ultérieure.

**\_ Etre précis dans les consignes et les expliciter, travailler l'analyse de consignes. Favoriser les questions ouvertes.**

\_ Leur apprendre à **hiérarchiser** pour **ne pas se laisser envahir par des pensées parasites**. Les mettre en activité immédiatement après avoir donné la consigne (et vérifié leur compréhension), ensuite seulement faire les répétitions pour le reste de la classe. Les solliciter régulièrement pendant l'activité pour le cas échéant les aider à se recentrer sur ce qui est à faire.

\_ **Donner des stratégies de mémorisation** (apprendre à apprendre), en fournissant à la fois des techniques et un sens à l'apprentissage. *Ne pas hésiter à utiliser les anecdotes pour aider à la mémorisation (par exemple en orthographe en évoquant l'étymologie du mot, en mathématiques en parlant de quelques éléments sur la vie du mathématicien dont on veut faire retenir le théorème, ...)*

\_ **Leur apprendre à formuler, rédiger leurs réponses** (*comment construire la phrase de réponse en prenant les mots de la consigne par exemple, leur montrer que si la réponse n'est pas mise en contexte tout le monde ne peut pas la comprendre,...*)

### Stimuler leur intellect, tirer parti de leurs capacités

\_ Jouer sur l'**émulation**, leur goût de la **recherche de leurs limites personnelles**

– utiliser l'**arborescence de la pensée** (pour faire des liens, jeter des ponts entre des connaissances, des matières)

– **laisser une marge de manœuvre dans l'activité proposée** pour qu'il puisse se l'approprier et s'investir dans son travail

– comprendre qu'un EIP doit voir le «pourquoi» de chaque tâche: **donner du sens aux apprentissages**. *Ne pas hésiter à présenter en premier la conclusion de la séquence, et leur expliquer que le travail va consister à être capable d'en arriver là, de comprendre cette règle,... Proposer régulièrement des travaux ayant une finalité réelle (parution sur le site de l'école ou dans le journal, exposé, ....)*

– **Proposer des situations favorisant l'autonomie**, pour lui permettre, s'il peut en saisir l'opportunité, de se sentir davantage nourri et valorisé.

## Lutter contre l'ennui, la facilité

- **accepter que leur rythme ne soit pas celui de la classe** : trouver ce qu'ils peuvent faire en attendant les autres.
- **ne pas les pénaliser en leur donnant plus de travail**, du même type, sur le même niveau d'exigence de la notion, mais ne pas les laisser s'ennuyer.

**\_ Varier les stratégies d'approche des connaissances ou apprentissages pour éviter les répétitions.** *(par exemple en maternelle, lors de l'apprentissage de l'écriture du « a » : au lieu de faire plusieurs lignes de « a », qu'il va tracer de plus en plus mal, proposer quelques « a » puis des syllabes et mots contenant des « a », même si c'est uniquement le « a » que l'enseignant évaluera réellement)*

**\_ Accepter de ne donner qu'un exercice d'entraînement** *(s'il s'engage à le faire bien!)* ou varier la forme, en complexifiant (exemple ci-dessus, ou bien en mathématiques, proposer des problèmes utilisant l'addition au lieu de batteries d'additions, des énigmes,...). Proposer des activités de recherche.

C'est le moment d'utiliser les techniques d'accélération, d'approfondissement et d'enrichissement, détaillées plus haut.

Attention : lorsqu'on donne un travail « hors programme » à l'élève, soit d'un niveau supérieur, soit d'enrichissement ou d'approfondissement, ne doivent être notées que les réussites. Ce travail n'a pas non plus à influencer sur la moyenne de l'élève par exemple, car il prend un risque et en cas d'échec, le risque de blocage est important.

Par ailleurs, il ne faut pas systématiquement proposer des activités d'entraînements sur les points faibles lors des temps dégagés, sinon l'élève risque, pour éviter ce qu'il va percevoir comme une punition, de ne plus terminer ou de saboter le travail obligatoire.

*On peut là aussi passer un contrat avec l'élève pour définir un certain nombre de moments où on fera ce travail de soutien et prévoir les autres moments qui répondront à ses besoins spécifiques.*

### De manière générale :

- **Préparer les cours** susceptibles de les intéresser **de manière approfondie**, pour pouvoir répondre à leurs questions
- **Préférer la « carotte » au « bâton »** : pour un même enjeu, la formulation peut permettre de passer d'une situation où l'enfant va se braquer à une situation où il se prend au jeu.

*Exemple : « si tu ne fais pas l'exercice 1 au moins, je ne te laisserai pas aller dans la bibliothèque de classe pendant que les autres feront le reste ». Dans le cas d'un EIP, il y a toutes les chances que cette injonction n'ait comme seul résultat le fait que l'enfant ne fera aucun exercice. Si l'on formule à l'inverse « Si tu me fais l'exercice 1 en entier, en t'appliquant, au lieu de devoir faire les autres tu pourras aller dans la bibliothèque de classe comme tu aimes », l'effet est généralement impressionnant quant au soin et à la rapidité d'exécution apporté à l'exercice par cet élève habituellement enclin à rêvasser ou bâcler son travail...*

**Attention toutefois à ne promettre que des contreparties que vous serez sûr de tenir (éviter les « j'ai oublié », « on n'a pas le temps », « finalement je préfère que tu fasses ça »), leur mémoire étant excellente ... Le contrat sera amené à évoluer, à être précisé, selon les réactions de l'enfant.**

- Privilégier des **orientations pédagogiques** mettant l'élève en activité
- **Différencier certaines activités**, la différenciation pouvant porter sur :
  - ❖ les **contenus** (sources plus riches, plus variées, documents de nature et de genre différents...)
  - ❖ les **démarches** (tâches plus ouvertes, projets complexes, approfondissement, défis ...)

*Exemple : laisser une part de choix dans les exercices ou tâches réalisées (proposer 3 niveaux de difficultés, les élèves choisissent. En cas d'échec, ils reviennent au travail classique d'entraînement);*

*Proposer une fiche d'objectifs modestes et réalistes aux EIP sous-réalisateur.*

- ❖ les **productions** (concepts novateurs pour illustrer la compréhension d'un sujet ou montrer que des savoir-faire ont été acquis, alternatives au compte-rendu ou à l'exposé traditionnels)

- ❖ **l'environnement de travail** (lieux divers dans l'établissement, outils de travail, pôle ressources, ambiance d'émulation stimulante, valorisation des différences ...)
- ❖ **l'évaluation** (tests préalables au cours, grille d'évaluation positive de travaux plus complexes...)
- En cas de conflit, se rappeler qu'avec leur sensibilité exacerbée, tout peut prendre des proportions considérables. Il est préférable de **lui permettre de s'isoler** en dehors de la classe, le temps de reprendre ses esprits. Ce temps permettra aussi à l'adulte, parfois poussé à bout, de pouvoir souffler. La situation sera ensuite reprise et analysée avec lui à froid.

*A noter : cette solution est souvent mise en place lors des équipes éducatives d'EIP, surtout pour ceux qui ont du mal à se contrôler. On contractualise la possibilité pour lui, sur simple demande et sans explications à fournir sur le moment devant le reste des camarades, d'aller dans un lieu prédéfini (bureau du directeur, de l'infirmière,...) pour se calmer lorsqu'il sent qu'il va perdre le contrôle. L'adulte de référence, présent dans le lieu choisi, l'aidera à faire le point et reprendre le contrôle si nécessaire.*

- De même, si l'enfant se sent particulièrement en confiance avec un adulte en particulier, il est souvent très bénéfique de le désigner comme **tuteur** au sein de l'établissement, même s'il ne s'agit pas de son enseignant ou professeur principal. L'adulte désigné pourra faire le lien lorsque nécessaire.
- Un point parfois négligé : lors de la formation des classes pour l'année suivante, il est impératif de **ne pas séparer les EIP des élèves avec lesquels ils s'entendent bien**, de leurs amis. Il faut se rappeler à la fois leur difficulté à créer des liens et leur besoin de sécurité affective.

*Cette précaution permettra une bien meilleure intégration dans la classe suivante, et un meilleur investissement dans les apprentissages, donc un bénéfice supérieur à l'éventuel déséquilibre de répartition créé par le maintien ensemble de ce noyau d'élèves. Cela n'oblige bien évidemment pas à laisser ces enfants s'asseoir à côté s'ils bavardent ...*

- Comme pour tous les enfants à besoins éducatifs particuliers, **une attention particulière doit être portée à la relation avec les familles.**

❖ **Beaucoup d'EIP se comportent très différemment à l'école et à la maison.** Il est important de croiser ces regards pour une prise en



compte plus juste (**notamment cas des EIP en inhibition intellectuelle !**)

- ❖ **Il faut donc dialoguer avec la famille** et entendre ses inquiétudes, fixer un cadre pour que ces échanges ne deviennent pas trop envahissants et soient rassurants pour l'élève et ses parents :

\_ **Rencontres régulières**

\_ **Accueil bienveillant et serein** pour instaurer une relation de confiance mutuelle

- ❖ **Il y a souvent un déficit d'échange et de dialogue à l'origine des situations sensibles ou conflictuelles.**

\_ **maintenir la relation** : chacun doit pouvoir exprimer ses craintes, ses limites, ses volontés, afin d'évaluer les avantages et les inconvénients de chaque proposition **pour l'enfant**, la famille et l'école.

\_ ne pas hésiter à demander une médiation en cas de difficulté persistante dans la communication. (collègues, hiérarchie, référente EIP,...)

**Lorsque l'élève, identifié EIP, et pour lequel on tente de monter un projet, est en refus, qu'il refuse toute proposition pédagogique, que faire ?**

- Déjà, il faut s'assurer qu'il a été vérifié que l'enfant n'avait pas de trouble associé, et que le cas échéant le suivi nécessaire est bien en place.  
L'enseignant ne peut pas se substituer aux différents thérapeutes, ce n'est pas son rôle, et certaines difficultés ne relèvent pas d'une prise en charge pédagogique. Il doit alors y avoir prise en charge pluridisciplinaire.  
Encore une fois, rapprochez-vous du médecin scolaire, du psychologue scolaire, des membres du RASED en cas de doute.  
**D'où l'intérêt de passer par l'étape de l'équipe éducative en début de projet.**
- Si la scolarité s'est mal passée les années précédentes, l'EIP va avoir beaucoup de mal à entrer dans une relation pédagogique, d'être en condition d'apprendre. Dans ces cas là, la priorité ne doit pas être portée sur les apprentissages scolaires, mais sur **l'instauration d'un climat de confiance et de sécurité affective**. Ses capacités intellectuelles lui permettront de rattraper le temps « perdu » le moment venu.

On peut par exemple, dans le cas d'un blocage par peur de l'échec (très fréquent chez les EIP) ne plus mettre de notes pendant un temps, ou ne noter que les réussites.

Il faudra mettre également l'accent sur l'intégration dans la classe.

Les mesures de « nourrissage intellectuel » et de d'acquisitions de stratégies, doivent être menées conjointement bien évidemment, la différence étant dans la pression d'évaluation qui doit s'estomper.

Là encore, il est important que l'enfant ait un suivi thérapeutique par un psychologue pour l'aider à dépasser ces blocages, en complément des mesures prises à l'école.

En école élémentaire, les membres du RASED, notamment le rééducateur (maître G), pourront aussi vous apporter leur compétences spécifiques pour ces enfants qui ont du mal à être élèves.

### **A noter :**

**Une grande partie de ces suggestions (hormis l'accélération) est très efficace pour tous les enfants à besoins éducatifs particuliers... mais également tout simplement pour les enfants en difficulté de votre classe.**

**Elles sont aussi profitables aux autres élèves de manière plus générale.**

**Il ne s'agit donc pas de « travailler pour un seul élève » lorsqu'on met en place ces pistes, mais, finalement, pour la majorité !**

---

# Liens utiles et ressources

---

*Quelques liens liés à la précocité intellectuelle*

## LIENS INSTITUTIONNELS

### **Ministère de l'Éducation Nationale**

[La scolarisation des élèves intellectuellement précoces](#)

### **Eduscol**

[« Un cas particulier d'élèves à Besoin Educatifs particuliers : les intellectuellement précoces »](#) *Actes de l'Université d'Automne 2003 – Le système éducatif Français et les élèves à besoins éducatifs particuliers*

[Bilan des expérimentations académiques 2008-2009, Elèves à besoins éducatifs spécifiques](#)

## SITES ACADÉMIQUES

*De nombreuses académies proposent des ressources. En voici quelques-unes, la liste n'étant pas exhaustive.*

### [Académie de Montpellier](#)

*Dossier très complet, fiches pédagogiques par niveau et par matière (travaux du cercle d'études).*

### [Académie de Grenoble, site ASH 74](#)

*Guide « Pour la réussite de tous et de chacun : Reconnaître un enfant intellectuellement précoce, prévenir et remédier », livret de suivi de l'élève*

### [Académie de Poitiers](#)

*Comptes rendus d'expérience et colloque*

### [Académie de Versailles, IA de l'Essonne](#)

*Dossier très complet ; et un [Mémoire professionnel](#)*

### [Académie de Lyon](#)

**Académie de Bordeaux**

### [Inspection Académique des Landes](#) / [ZAP de Bayonne](#)

### [Académie de Nice](#)

*Clemix Radio, radio pédagogique ; 1<sup>er</sup> émission consacrée aux EIP*

## **ASSOCIATIONS AGRÉES ASSOCIATIONS EDUCATIVES COMPLÉMENTAIRES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC**

### [ANPEIP Fédération](#)

*Voir notamment la partie forum, où des documents sont mis en ligne, ainsi que le site de l'association locale, l'[ANPEIP Réunion](#)*

### [AFEP](#)

## **DIVERS PRÉCOCITÉ**

### [Dossier MAIF](#)

[Site de l'équipe « Cognition et différenciation au cours de la vie »,  
Université Paris Descartes](#)

### [Congrès virtuels sur la précocité intellectuelle](#) (vidéos)

**Conférence vidéo de Jean Daniel Nordmann « [Le haut potentiel intellectuel](#) », filmée dans un séminaire à destination d'enseignants.**

## [Crisalis, rubrique EIP](#)

### [Douance](#)

*Rassemble documents, FAQs, articles*

### [Blog des EIP](#)

*Tenu par Daniel Jachet, auteur du Paradoxe de la précocité intellectuelle.  
Actualité liée à la précocité.*

## **MÉTHODOLOGIE, DIFFÉRENCIATION, AIDE AUX ENFANTS À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS**

### [Apprendre à apprendre.com](#)

*Site de ressources (articles, vidéos, documents audio,...), très complet.*

### [Apprendre à apprendre](#), site de l'université de Lille

Utiliser les cartes mentales :

### [ressources sur les cartes mentales pour l'enseignement collège Mendès France](#)

#### [Eduscol](#)

#### [Dossier du CRDP de Franche Comté](#)

#### [Guide pratique pour réaliser une carte mentale](#)

*A noter qu'une recherche portant sur « cartes mentales », « heuristique »,  
« cogitoscope », en associant le cas échéant la matière et le niveau souhaité, sur un  
moteur de recherche, permettra d'accéder à de nombreuses ressources détaillées et  
concrètes.*

### [Aider les élèves souffrant de troubles des apprentissages](#)

*Site de ressources pour les enseignants et les parents*

### [L'école pour tous](#) (ministère de l'Education Nationale)

Site de ressources très complet

### [Troubles des apprentissages : dyslexie, dysorthographe, dyscalculie....](#)

*Dossier de l'INSERM*

**Académie de Lyon**

« [Scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers](#) »

*Divers documents, vidéos, liens*

site ASH de l'AIN, rubrique [élèves à besoins éducatifs particuliers](#)

*Fascicules par trouble*

**Académie de Reims, site ASH 52 :** rubrique [élèves à besoins éducatifs particuliers](#)

**Académie de Grenoble, inspection académique que Savoie :** rubrique [TSA](#)

*Nombreux documents pratiques*

**Des outils pour aider ces enfants, en classe et à la maison, site de**  
[Coridys](#)

*rubrique aide aux enfants*

**Un site présentant des [outils par matières](#), réalisé par une**  
**ergothérapeute**

**[Crisalis](#) – collectif ressource sur l'adaptation et l'intégration scolaire**

**[ANAE](#), Approche Neuropsychologique des Apprentissages chez**  
**l'Enfant**

---

# Bibliographie indicative

---

*Cette liste est non exhaustive. Elle sera remise à jour régulièrement au fur et à mesure des publications (nombreuses ces dernières années) et de leur lecture. N'hésitez pas à nous communiquer les titres qui sont absents et vous semblent intéressants à communiquer.*

## PRÉCOCITÉ INTELLECTUELLE

- Jeanne Siaud- Facchin:

**L'enfant surdoué, l'aider à grandir, l'aider à réussir (Odile Jacob)**

- Jean-Charles Terrassier :

**Les enfants surdoués ou la précocité embarrassante (ESF)**

- Daniel Jachet : (principal de collège)

**Le paradoxe de la précocité intellectuelle ( Bénévent)**

- Jean-Marc Louis : (IEN – conseiller technique à l'IA de Moselle)

**Mon enfant est-il précoce? (Interéditions)**

**Scolariser l'élève intellectuellement précoce (Dunod – Avec Fabienne Ramond)**

- André Giordan-Monique Binda :

**Comment accompagner les enfants précoces (Delagrave)**

- Jacques Bert:

**L'échec scolaire chez les enfants dits surdoués (autoéité)**

- Jean-Daniel Nordmann :

**L'enfant surdoué: une proposition pédagogique**

- Coordonné par Todd Lubart :

**Précocité Intellectuelle, Haut Potentiel et talent (édition Bréal)**

- Susan Winebrenner :

**Enseigner à des élèves à haut potentiel intellectuel dans une classe hétérogène (Créaxion)**

## DIFFÉRENCIATION, MÉTHODOLOGIE ET AIDE AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ FACE AUX APPRENTISSAGES

*Se reporter notamment aux ouvrages de Philippe Meirieu, Jean-Pierre Astolfi, Antoine de La Garanderie, ....*

- Jeanne Siaud- Facchin:

**Aider l'enfant en difficulté scolaire (Odile Jacob)**

- Serge Boimare, Dunod

**Ces enfants empêchés de penser**

**Pratiquer la psychopédagogie : médiation, groupes et apprentissages (sous la direction de Serge Boimare)**

**L'enfant et la peur d'apprendre**

- Fabienne Ramond, Dunod

**L'élève contre l'école : scolariser les « a-scolaires »**

**Comprendre et accompagner les enfants en difficultés scolaire (avec Jean-Marc Louis)**

- André Giordan

**Apprendre à apprendre (avec Jérôme Saltet, Libro Mémò)**

**Apprendre (Belin)**

- Playbac

**Coach Collège** (*disponible uniquement auprès de Playbac, actuellement impossible à commander en librairie. Se reporter à leur [site en ligne](#). 90 fiches de conseils pratiques, très complet et concret*)

- Béatrice Millêtre, Payot

**Petit guide à l'usage des gens intelligents qui ne se trouvent pas très doués** (*de nombreux conseils méthodologiques utilisables par les adolescents et adultes*)

**Petit guide à l'usage des parents qui trouvent (à juste titre) que leur enfant est doué**

(*conseils, « boîte à outils » pour tirer parti du fonctionnement sur un mode « cerveau droit »*)



*A noter :*

*le PAF de l'Académie propose des formations sur la précocité intellectuelle, mais également sur la pédagogie différenciée,...*

*Soyez attentifs aux dates d'inscription.*

*Des formations peuvent également être organisées par la Référente Académique dans les établissements, ou en animations pédagogiques dans les circonscriptions primaires.*

*Pensez à faire remonter vos besoins de formation, le cas échéant, au chef d'établissement ou à votre IEN.*

---

# Annexes : fiches pratiques

---

**et mise en application du principe de carte mentale ....**

Prise en compte de la précocité intellectuelle : *récapitulatif*

Procédure à suivre pour un saut de classe

Protocole d'accompagnement et de médiation (*carte mentale*)

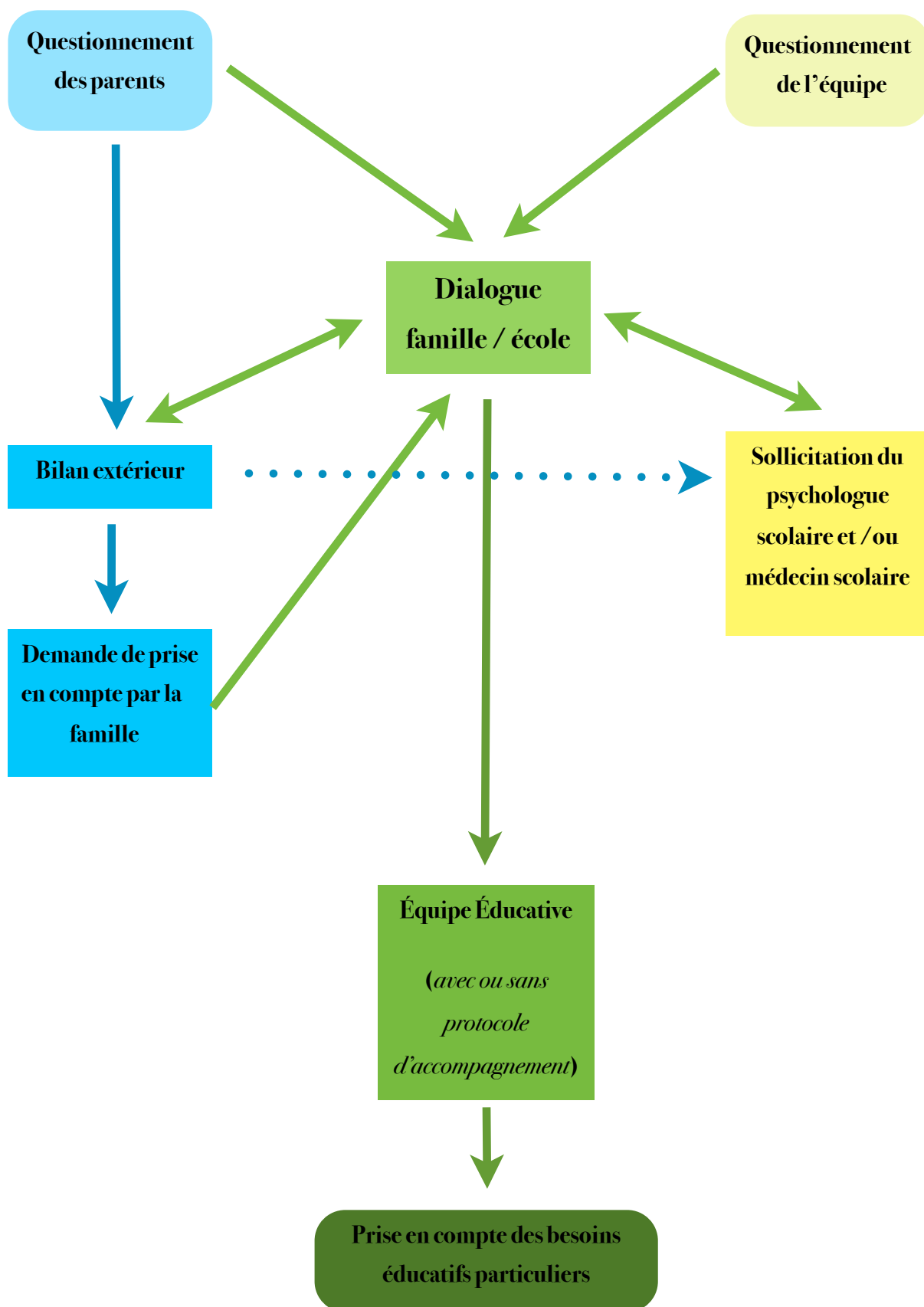
Le fonctionnement cérébral spécifique des EIP (*carte mentale*)

Les particularités de la pensée chez les EIP (*carte mentale*)

Difficultés scolaires des EIP et pistes pédagogiques

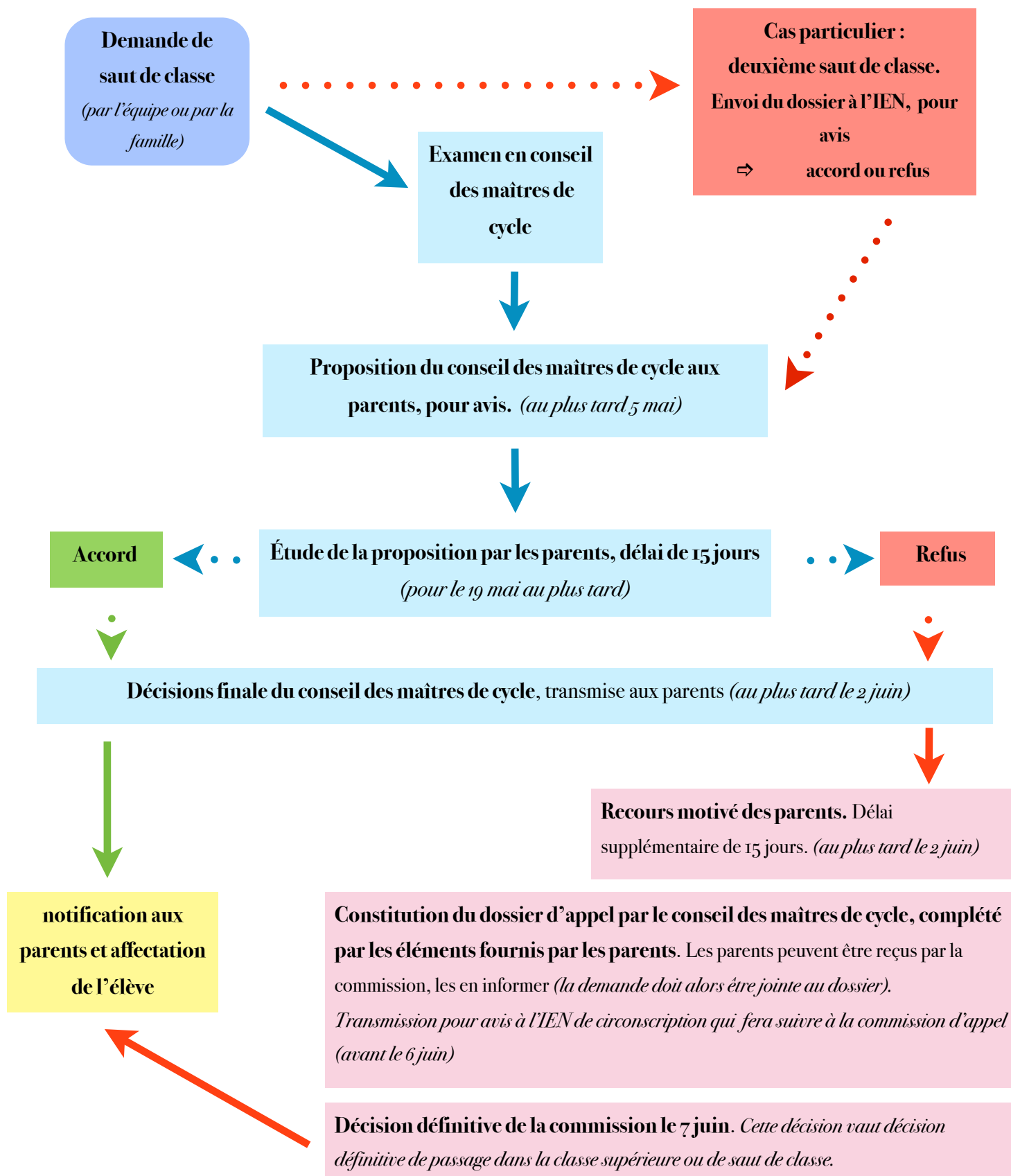
Utilisation des cartes mentales dans le cadre d'une aide aux  
élèves

## PRISE EN COMPTE DE LA PRÉCOCITÉ INTELLECTUELLE - RÉCAPITULATIF

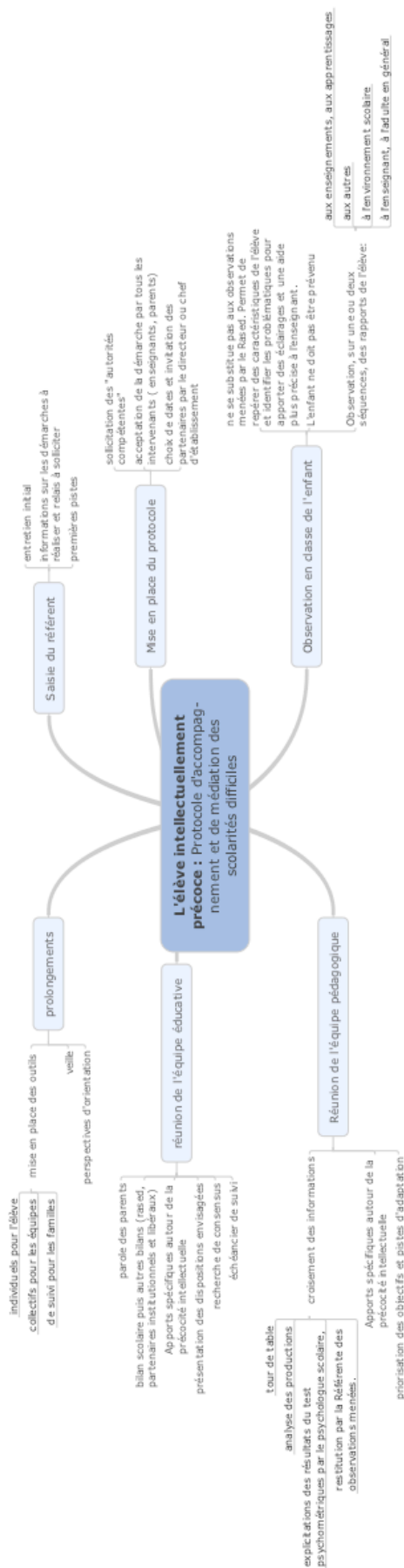


## PROCÉDURE DE SAUT DE CLASSE - RÉCAPITULATIF POUR L'ÉCOLE PRIMAIRE

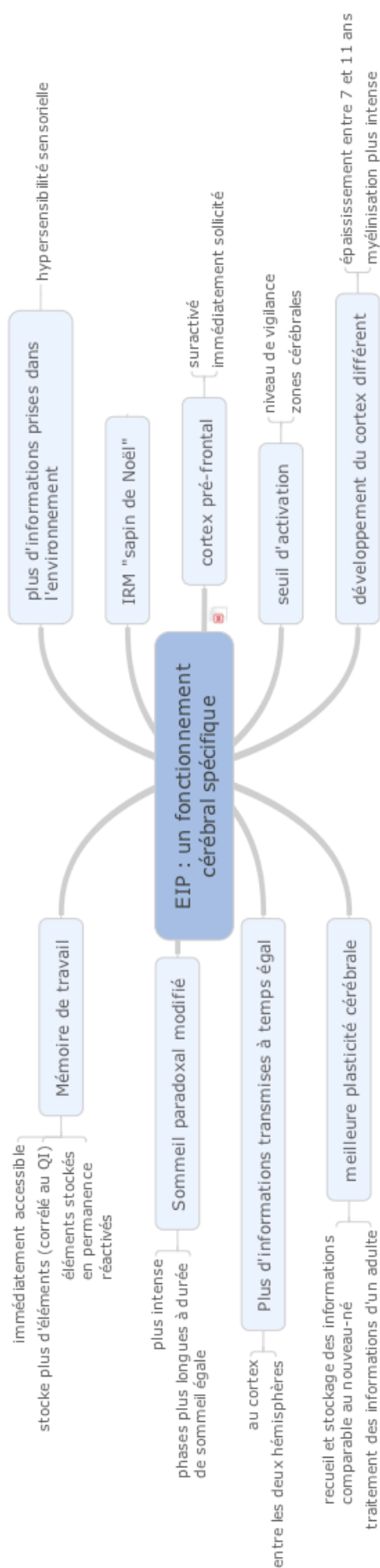
Les dates indiquées sont celles de l'année 2010-2011. Elles seront mises à jour lors de la parution de la circulaire concernant le calendrier des opérations pour le passage en 6e.



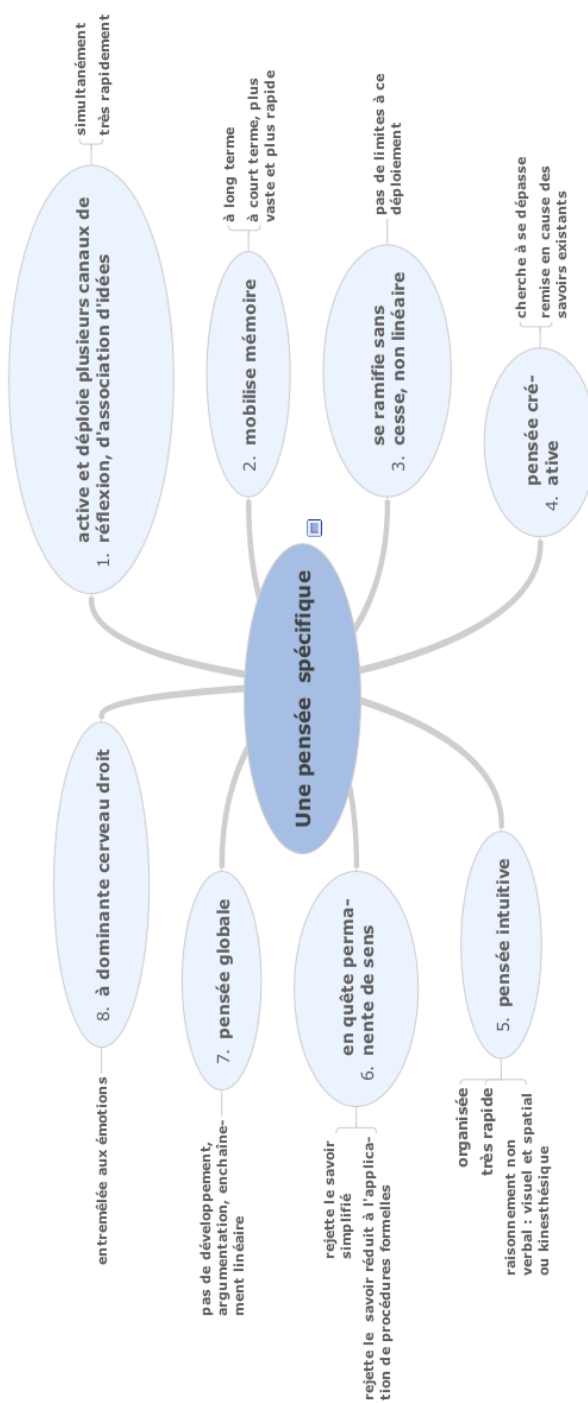
# PROTOCOLE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE MÉDIATION (*CARTE MENTALE*)



## LE FONCTIONNEMENT CÉRÉBRAL SPÉCIFIQUE DES EIP (*CARTE MENTALE*)



## LES PARTICULARITÉS DE LA PENSÉE CHEZ LES EIP (*CARTE MENTALE*)



## FICHE ENSEIGNANT - EIP : PISTES PÉDAGOGIQUES

### *récapitulatif*

3 axes d'action :

| <u>Accélération</u>                                                                                                                          | <u>Enrichissement</u>                                                                                                                                                                                   | <u>Approfondissement</u>                                                                                   |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Saut de classe</b><br><br><i>Pour le préparer :</i><br><br>Décloisonnement<br>(aménagement de<br>scolarité)<br><br>Classe à double niveau | <b>Sortir du cadre du<br/>programme scolaire.</b><br><br>Apporter de nouvelles<br>connaissances<br><br>Donner une technique<br>d'exploitation de ces<br>connaissances<br><br>Application dans un projet | Exploiter <b>au maximum</b><br>les connaissances étudiées<br><i>(problèmes, énigmes,<br/>concours,...)</i> |

Quelques adaptations pédagogiques possibles au quotidien :

- Féliciter et encourager l'enfant, valoriser les efforts et les performances.
  - Relever les efforts et les progrès avant les points qui restent à travailler.
  - Ne pas exiger systématiquement les meilleurs résultats
  - Ne pas pénaliser la présentation lorsque ce n'est pas ce qui est au centre de l'évaluation
- 
- Préciser clairement ce qu'on attend de lui
  - Le mettre en activité rapidement après l'explicitation de la consigne
  - L'aider à ne pas se laisser emporter par sa pensée en le sollicitant pendant l'activité
  - Lui permettre un investissement physique
  - Autoriser des compensations : limitation de l'écrit, interrogations orales, utilisation de l'ordinateur,...



- Aborder la globalité de l'apprentissage (présenter d'abord ce qui va être étudié dans son ensemble)
- Donner du sens à ses apprentissages
- Limiter les exercices de réinvestissement, les répétitions. trouver ce qu'il peut faire en attendant (activités attractives et stimulantes, pas de rattrapage systématique)
- Établir des contrats, sur les points à travailler, précisant les engagements réciproques (comportement, points didactiques)
- Avertir avant de sanctionner, discuter avec l'élève (en différé) quand il y a problème
- L'aider à acquérir des méthodes de travail, à connaître son mode de fonctionnement et les stratégies qu'il utilise
- L'accompagner dans l'organisation de son matériel, le soin
- Proposer des pédagogies mettant l'élève en activité, des supports variés et motivants
- Lui donner des responsabilités
- Éviter l'isolement, l'aider à trouver sa place dans le groupe
- Les aider à acquérir les règles de communication orale
- Mettre en place une relation de collaboration avec la famille

# UTILISATION DES CARTES MENTALES DANS LE CADRE D'UNE AIDE AUX ÉLÈVES

